



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



ARNAS | BLACÉ | COGNY | DENICÉ | GLEIZÉ | JASSANS-RIOTTIER | LACENAS | LE PERRÉON | LIMAS | MONTMELAS-SAINT-SORLIN
RIVOLET | SAINT-CYR-LE-CHÂTOUX | SAINT-ÉTIENNE-DES-OUILLIÈRES | SAINT-JULIEN | SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS |
VAUX-EN-BEAUJOLAIS | VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE | VILLE-SUR-JARNIOUX

Article L5211-39 du code général des collectivités territoriales

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
115 rue Paul Bert – 69400 Villefranche-sur-Saône
www.agglo-villefranche.fr



ÉDITORIAL

En 2025, la Communauté d'agglomération a concrétisé ses engagements.

Ce rapport d'activité est l'occasion d'un dernier retour sur le mandat 2020-2026 qui a pris fin. Il dresse un panorama de l'ensemble des actions de la Communauté d'agglomération au service des habitants et du territoire.

2025 a été une année de concrétisation des projets engagés par la Communauté d'agglomération. Approbation définitive du Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat, signature du Contrat Local de Santé, lancement du service de location viavélo, déploiement du dispositif de collecte des biodéchets, etc. : les exemples ne manquent pas.

Ce rapport d'activité vous les présente et met en lumière l'engagement des agents de notre collectivité, l'étendue des compétences et l'ampleur des efforts déployés sur le terrain au quotidien.

Document d'information, ce rapport d'activité illustre aussi la solidarité et la complémentarité entre la Communauté d'agglomération et les communes, mobilisées pour identifier les besoins et apporter ensemble des réponses à la bonne échelle.

Réussir ensemble ce que chacun ne peut réaliser seul, et aller plus loin : c'est tout le sens de l'intercommunalité que nous faisons vivre avec les maires et leurs équipes municipales.

Pascal RONZIÈRE,

Président de la Communauté d'Agglomération
Villefranche Beaujolais Saône

SOMMAIRE



PORTRAIT INTERCOMMUNALITÉ ET TERRITOIRE P. 10 > 17



TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS P. 18 > 21

Développement économique

Agriculture



TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE P. 22 > 35

Transition énergétique et développement durable

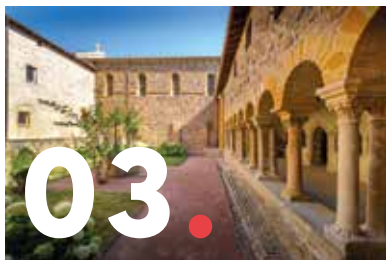
Aménagement durable

Environnement

Mobilités

Qualité de l'eau et assainissement

Collecte, tri, valorisation des déchets et sensibilisation des habitants



TERRITOIRE À FORTE IDENTITÉ CULTURELLE ET PATRIMONIALE P. 36 > 41

Culture

Musées

Conservatoire

Pays d'Art et d'Histoire

Attractivité touristique



TERRITOIRE INNOVANT P. 42 > 47

Petite enfance

Sport

Santé

Cimetière paysager et centre funéraire



TERRITOIRE FÉDÉRATEUR P. 48 > 51

Contrat de ville, cohésion sociale et réussite éducative

Programme de renouvellement urbain de Belleruche



DES MOYENS POUR AGIR P. 52 > 61

Direction générale

Assemblées et affaires juridiques

Ressources humaines

Communication

Concertation

Systèmes d'information

Finances et commande publique

Remerciements

2025

LA RETROSPECTIVE EN IMAGES

FÉVRIER



6 février

MINI-ENTREPRISES

La Communauté d'agglomération valorise la création d'entreprises auprès des jeunes collégiens. L'objectif est de leur permettre de devenir, le temps d'une journée, créateurs de leur propre entreprise. L'occasion pour ces jeunes de découvrir l'entrepreneuriat et, pour les chefs d'entreprises, de leur apporter écoute et conseil pour leur donner envie de s'engager. 130 collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} étaient présents.

8 février

CHAMPIONNAT DE BOXE

Le Palais Omnisports de l'Escale à Arnas s'est transformé en véritable ring d'excellence en accueillant le Championnat de France de boxe olympique.

Au programme : des combats intenses et engagés, avec notamment les 1/8 de finales pour les catégories minimes, cadets et juniors. Une compétition de haut niveau qui a fait vibrer sportifs et spectateurs au rythme des affrontements !



10 février / 8 avril / 14 mai

CONFÉRENCE PARENTALITÉ

Le Programme de Réussite Éducative vise à soutenir les familles, accompagner les enfants et favoriser l'égalité des chances.

Destiné aux jeunes de 2 à 16 ans, ce dispositif propose tout au long de l'année un accompagnement global, mêlant conférences, ateliers, animations et actions dédiées à la parentalité.



21 février

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Agir pour la santé au plus près des habitants : une nouvelle étape est franchie avec la signature du premier Contrat Local de Santé. C'est un plan ambitieux de 25 actions, visant à renforcer la prévention et à améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Une démarche concrète pour répondre aux enjeux de santé et améliorer le quotidien de tous.

MARS

10 mars

RÉUNION D'INFORMATION DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le déploiement des bornes de collecte des déchets alimentaires entre dans sa phase finale et se généralise sur l'ensemble du territoire.

Au total, 126 bornes sont accessibles aux habitants, facilitant les solutions de tri et de gestion des déchets.

Pour accompagner cette mise en place, des réunions d'information ont été organisées en 2025, pour présenter le dispositif et répondre aux questions des usagers.



11 mars

CONCERT DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE

Près de 200 spectateurs sont venus applaudir les professeurs du conservatoire à rayonnement intercommunal, mettant en lumière leur talent artistique. Au-delà de leur mission d'enseignement, ces musiciens passionnés ont dévoilé toute l'étendue de leur talent à travers un voyage musical, riche en émotions.



31 mars
CONGRÈS DES MAIRES

Plus de 1 000 participants - dont 450 élus locaux - pour le dernier congrès des maires de la mandature. Un moment riche en échanges et en témoignages sur les difficultés rencontrées par les maires au quotidien.



MAI



21 mai
PRÉSENTATION DU RÉSEAU UNIFIÉ TCL

Le 1^{er} septembre 2025, les trois réseaux historiques TCL, Cars du Rhône et Réseau Libellule ont fusionné pour devenir un seul et même réseau : le Réseau TCL. 6 zones pour couvrir l'ensemble du territoire, Métropole de Lyon et Rhône. Une offre simplifiée et plus lisible.



26 mai
TERRITOIRE D'INDUSTRIE BEAUJOLAIS

Une vingtaine d'entreprises industrielles du territoire se sont retrouvées pour échanger autour d'un enjeu stratégique : l'efficacité énergétique, au cœur des mutations industrielles et environnementales.

NOUVEAU PLAN D'ACTION AGRICOLE

Le territoire amorce la mise en œuvre de son plan d'action agricole à travers de premières initiatives concrètes, notamment en matière de compensation agricole et de plantation de haies. Structuré autour de quatre priorités majeures, (foncier, installation et transmission, transition agroécologique, alimentation et lien au territoire), ce plan vise à soutenir durablement l'agriculture locale.



JUIN

14 juin / 20 juin
JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ont été mis à l'honneur et récompensés pour leur engagement et leur formation exigeante. La Communauté d'agglomération a tenu à marquer son soutien à ces jeunes passionnés, uturs acteurs de la sécurité du territoire.



24 juillet
ACTIVITÉS POUR TOUS

Des animations et activités proposées aux habitants lors de la période estivale : sport, musique, vélo, cuisine, lecture et jeux. Des activités pour tous, entièrement gratuites et sans inscription.



26 juin / 27 juin
PERMANENCES MOBILES

Ce nouvel outil vise à aller à la rencontre des habitants pour les informer sur les actions et les services proposés par la Communauté d'agglomération. Il est également un moyen de renforcer le lien avec les 18 communes du territoire.

JUILLET

2 juillet

FORUM DES ASSISTANTES MATERNELLES - E-CITÉ ARNAS

La Communauté d'agglomération a organisé son deuxième forum des assistantes maternelles. Ce type de journée permet de mieux faire connaître le métier et de présenter l'ensemble des dispositifs conçus pour accompagner les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession au quotidien.



4 juillet

VISITE D'ÉCOLIERS DE L'EXPOSITION SUR L'EAU AU MUSÉE CLAUDE BERNARD

Les élèves de CM1-CM2 de l'école de Saint-Julien ont découvert l'exposition H2O qui invite à explorer l'eau sous toutes ses formes. A travers maquettes interactives, vidéos, installations artistiques, expériences, jeux et réalité virtuelle, ils ont pu découvrir ou redécouvrir cette ressource précieuse qui nous entoure !



5 juillet

TOUS EN FORME OLYMPIQUE

Dans le cadre de sa démarche en faveur du sport santé et de l'inclusion, la Communauté d'agglomération a proposé un rendez-vous convivial à vivre en famille, entre amis ou en solo, pour apprendre à se maintenir en forme à travers trois expériences : respirer, bouger, partager.



9 juillet

SOIRÉE DES ÉLUS

Un temps annuel convivial de l'ensemble des élus municipaux des 18 communes du territoire.



AOÛT

28 août

LANCEMENT VIAVÉLO

Un nouveau service de location de vélos voit le jour, marquant une étape-clé dans le déploiement du Plan Vélo de la Communauté d'agglomération..

Avec Viavélo, le vélo électrique devient accessible à tous, offrant une solution de déplacement pratique, économique et durable au quotidien.

Une invitation à adopter le vélo pour des trajets plus simples, plus fluides et résolument tournés vers la mobilité de demain.



SEPTEMBRE

13 septembre au 12 octobre

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Semaines du développement Durable se déroulent dans l'ensemble des 18 communes de la Communauté d'agglomération. L'objectif est de promouvoir le développement durable, de sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète au travers de jeux, d'animations, de conférences, de balades, etc.



21 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - VISITE DU FUTUR SIÈGE

Les habitants ont été invités à découvrir le projet de réhabilitation des anciens bâtiments de la Chambre de commerce et d'industrie, futur siège de la Communauté d'agglomération.

Une occasion privilégiée de présenter cette transformation et de partager les ambitions portées par ce lieu emblématique, au cœur du territoire.



24 septembre

CONSEIL COMMUNAUTAIRE - APPROBATION DU PLUI-H

Après cinq années de travail collectif, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) a été définitivement approuvé. Ce document stratégique, élaboré avec la contribution de près de 500 habitants lors de l'enquête publique et validé par les 18 conseils municipaux, fixe désormais les règles d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Une feuille de route essentielle pour organiser le développement du territoire et préparer son avenir de manière cohérente et concertée.



OCTOBRE

11 et 12 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE

À l'occasion de la Fête de la science, le musée Claude Bernard a proposé au public un week-end d'animations inédites, autour de l'exposition temporaire H2O, l'odyssée de l'eau. Du bar à eau aux ateliers de découverte de la vie microscopique, petits et grands curieux ont exploré les multiples facettes de cette molécule essentielle et mystérieuse.



15 octobre

L'AMPLI #4

Ce dispositif offre aux jeunes artistes de 18 à 30 ans évoluant dans les musiques actuelles un accompagnement complet. Formations, sessions d'enregistrement et opportunités de scène leur permettent de structurer leur parcours et de développer leur projet artistique dans les meilleures conditions.

Point d'orgue de cette 4^e édition : les lauréats Staine (Or) et Le Fou du Roi (Argent) se sont produits sur scène, illustrant toute la richesse et la diversité de la scène locale.



22 octobre

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES DU MARATHON INTERNATIONAL DU BEAUJOLAIS, SENSIBILISATION AU TRI

Lors de la présentation de la 21^{ème} édition du Marathon International du Beaujolais, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de communes Saône Beaujolais, ont sensibilisé les bénévoles du marathon aux gestes écoresponsables.



NOVEMBRE

13 novembre

2^{ÈME} SALON DU PROCHE AIDANT ET DU BIEN VIEILLIR

Un temps d'échange et d'information dédié aux aidants et à toutes les personnes accompagnant un proche âgé, en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique.

L'objectif est de faciliter les rencontres avec les acteurs de l'aidance et permettre aux familles d'accéder, en un seul lieu, à des informations claires et des solutions concrètes adaptées à leurs besoins.



19 novembre

REMISE DES 2 ÉTOILES POUR LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

La Communauté d'agglomération a reçu le label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » avec 2 étoiles. Cette distinction récompense les actions concrètes menées pour améliorer le quotidien des habitants, construire un territoire plus durable, sobre en énergie et respectueux de l'environnement.



DÉCEMBRE

5 décembre

PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE AUX FIGURANTS DU FILM « LA PIÈRE MÈRE AU MONDE »

En septembre 2024, Villefranche-sur-Saône accueillait le tournage du premier long-métrage du jeune réalisateur Pierre Mazingarbe et les actrices Louise Bourgoin et Muriel Robin. Le tournage du film a posé ses caméras dans plusieurs lieux emblématiques du territoire dont le futur siège de la Communauté d'agglomération qui a accueilli 40% des décors. De nombreux Caladois ont participé comme figurants et ont pu assister à la projection du film en avant-première.

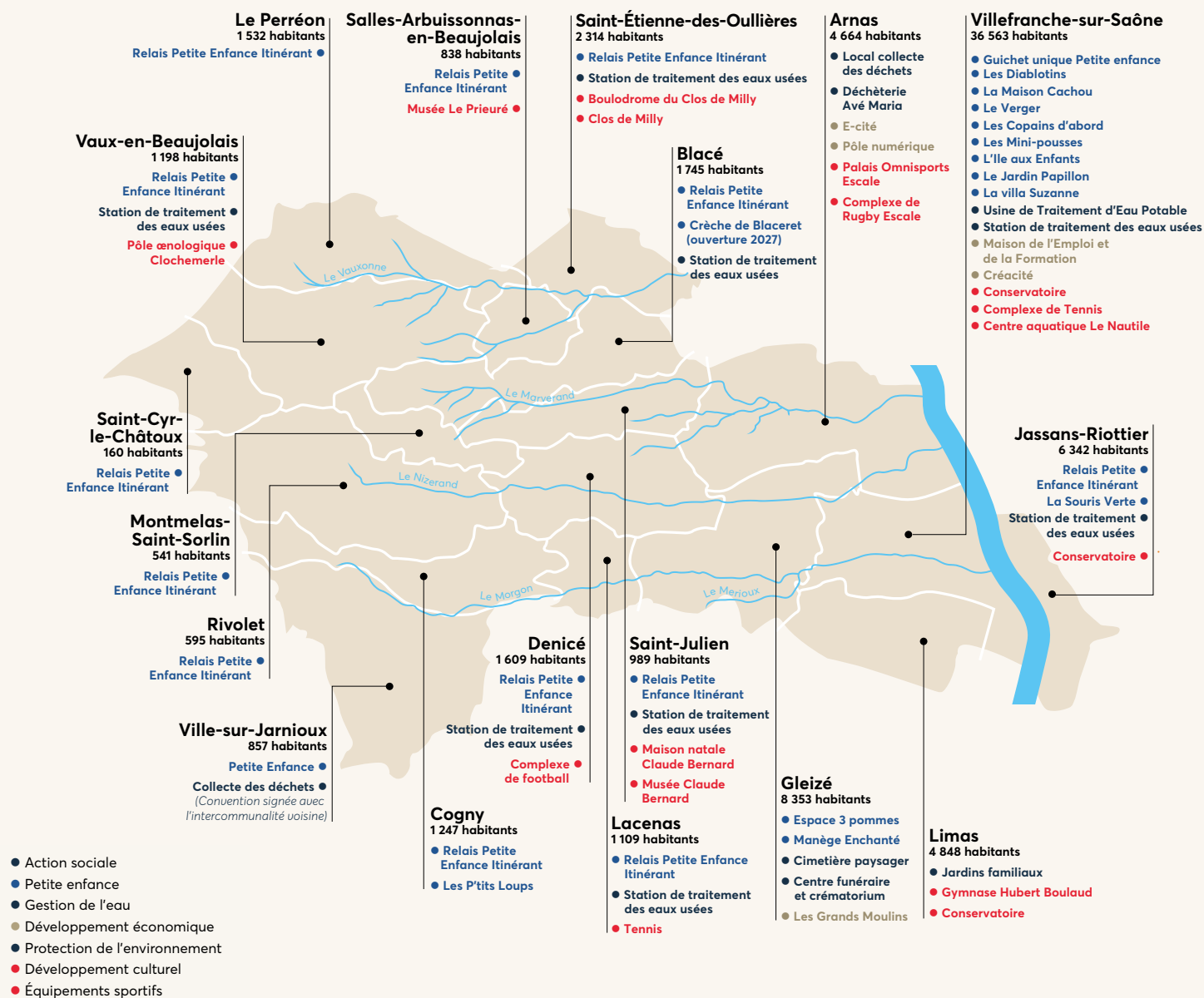




An aerial photograph of a city and its surrounding landscape during the golden hour of sunset. The city is densely packed with buildings, mostly in shades of orange and yellow, reflecting the low sun. The city is surrounded by green fields and patches of trees. In the background, a large body of water, possibly a lake or a wide river, stretches across the horizon. The sky is a mix of orange, yellow, and blue, with some clouds visible. The overall scene is peaceful and scenic.

●
PORTRAIT INTERCOMMUNALITÉ
& TERRITOIRE

Des équipements répartis dans les **18** communes



Chiffres population légale - 01/01/2026

CHIFFRES CLÉS



18
communes



167 Km²
de superficie



75 504
habitants



11 857
entreprises
en activités
(source A6CMO)

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône en quelques chiffres, année 2025

LES COMPÉTENCES

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle exerce ses compétences conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Accueil des gens du voyage
- Collecte, tri et valorisation des déchets
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales

Compétences optionnelles et supplémentaires

- Voirie et parcs de stationnement
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale
- Aménagement et gestion du cimetière paysager

Développement économique

- Création et requalification des zones d'activités (ZI Nord, Beau Parc, Grands Moulins Seigle)
- Promotion et soutien à l'agriculture et l'espace viticole, circuits courts
- Actions d'accompagnement à la création d'entreprises (pépinières d'entreprises - Créacité, E-cité - e-commerce et pôle numérique)
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme (office de tourisme intercommunautaire)

Aménagement de l'espace / Équilibre social de l'habitat / Accueil des gens du voyage / Voirie et parcs de stationnement / Réalisation d'actions ou constitution de réserves foncières destinées aux projets communautaires

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H)
- Création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Organisation de la mobilité (covoiturage, auto-partage, participation au SYTRAL)
- Programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire
- Projet de renouvellement urbain de Belleruche (Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône)
- Voirie (pour le compte de 9 communes sur les 18 du territoire : Blacé, Cogné, Denicé, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Vaux-en-Beaujolais, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Julien, Saint-Cyr-le-Château)

Politique de la ville et cohésion sociale

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Programme d'actions défini dans le contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de cohésion sociale, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Animation du Programme de Réussite Éducative (PRE)

Eau / Assainissement / GEMAPI / Aménagement des rivières et lutte contre les inondations

- Traitement et distribution de l'eau potable
- Collecte et traitement des eaux usées
- Assainissement non collectif
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie / Déchets ménagers

- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : animation du dispositif
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Collecte et recyclage des déchets ménagers
- Tri des déchets : déchèterie Ave Maria (Arnas)

Équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Culture : Projet culturel de territoire, Label Pays d'Art et d'Histoire, Géoparc, soutien aux événements culturels d'intérêt communautaire, Conservatoire de musique, musées Claude Bernard et du Prieuré
- Sport

Action sociale

- Petite enfance : établissement d'accueil des jeunes enfants, lieu d'accueil, relais petite enfance itinérants
- Funéraire : Centre funéraire crématorium et cimetière paysager

L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MANDATURE 2026-2032

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

► LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est composé de 61 conseillers représentant les communes, élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, avec une répartition des sièges fixée selon la population. Il se réunit environ 6 à 8 fois par an et a pour mission de définir et mettre en œuvre les politiques publiques à l'échelle du territoire.

► LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La Conférence des Maires réunit, autour du Président, les 18 maires des communes. Membres de droit, ils se retrouvent régulièrement selon l'actualité des dossiers.

► LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau réunit le Président, les 11 Vice-présidents et les 14 Conseillers délégués et Membres du Bureau, dont le nombre est fixé par le Conseil communautaire (26 Membres). Ceux-ci composent l'Exécutif.

► LE PRÉSIDENT

Le président assure la mise en œuvre des délibérations et le bon fonctionnement des instances.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Président



Pascal RONZIÈRE,
Président
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Le Bureau exécutif



Vice-présidents



Gilles DUTHEL
1^{er} Vice-président : Finances, ressources
humaines, administration générale,
commande publique
SAINT-ETIENNE-DES-OUILLÈRES



Catherine RABOURDIN
2^e Vice-présidente : Petite enfance, santé,
handicap, soutien aux aidants
LACENAS



Ghislain de LONGEVIALLE
3^e Vice-président : Aménagement
du territoire, agriculture,
habitat, déplacements
GLEIZÉ



Myriam CADI
4^e Vice-présidente : Développement
économique, commerce, tourisme
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Michel ROMANET-CHANCRAIN
5^e Vice-président : Développement durable,
transition énergétique
MAIRE D'ARNAS



Marie-Laure REIX
6^e Vice-présidente : Environnement,
biodiversité, Saône
JASSANS-RIOTTIER



Thomas RAVIER
7^e Vice-président : Grands projets urbains,
solidarité
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Pascal GIRIN
8^e Vice-président : Bâtiment, équipements
LIMAS



Styllite BAUDU-LAMARQUE
9^e Vice-présidente : Projets et
renouvellement urbain, contrat de ville,
cohésion sociale, réussite éducative
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gaëtan LIÈVRE
10^e Vice-président : Gestion durable de l'eau
VILLE-SUR-JARNIOUX



Jean-Charles PERRIN
11^e Vice-président :
Gestion et valorisation des déchets
VAUX-EN-BEAUJOLAIS

Conseillers délégués et membres du Bureau exécutif



Marielle DESMULES
Conseillère déléguée : Rivières, gestion des milieux
aquatiques et prévention des inondations
GLEIZÉ



Olivier DESMULES
Conseiller délégué : Culture, patrimoine
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Michel JAMBON
Conseiller délégué : Sport
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Olivier MANDON
Conseiller délégué : Gestion des risques,
protection des populations
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Nathalie PETROZZI-BÉDANIAN
Conseillère déléguée : Comité des paysages,
centre funéraire
SAINT-JULIEN



Pascale REYNAUD
Conseillère déléguée : Mobilités, voirie
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Vicky VALENCIN
Conseillère déléguée : Alimentation
RIVOLIET



Rémi AURION
Membre du Bureau
COGNY



Marc CHIZELLE
Membre du Bureau
BLACÉ



Marie-Andrée CHOPIN
Membre du Bureau
LE PÉRÉON



Delphine d'HARCOURT
Membre du Bureau
MONTMELAS-SAINT-SORLIN



Stéphane PARIZOT
Membre du Bureau
SALLES-ARBUSSONNAS-EN-BEAUJOLAIS



Jacques TOURNIER
Membre du Bureau
VENÉCY



Bernard VOUTE
Membre du Bureau
SAINT-CYR-LE-CHÂTEAU

MAIRE

Conseillers communautaires (par ordre alphabétique)



Keziban AKSU-GIRISIT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Étienne ALLOMBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Christian ANDREO
JASSANS-RIOTTIER



Christelle AUJOGUE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Isabelle BERNARD
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Julien BERNON
JASSANS-RIOTTIER



Muriel BLANC
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Maxence BOUDON
GLEIZÉ



Cléo CAELLES
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Christine CARANO
JASSANS-RIOTTIER



Marie-Christine CHALOIN
DENICÉ



Denis CHAUMAT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Françoise CHOLLAT
ARNAS



Jean-François COLOMBIER
JASSANS-RIOTTIER



Angélique DESSAIGNE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Delphine DUBOST-STIVAL
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Emmanuel DUPIT
GLEIZÉ



Christophe ESPASA
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Benoît FROMENT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Catherine GIRAUD
LIMAS



Véronique GRONDIN
LIMAS



Aloïs HAMM
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gilbert JOMAIN
LIMAS



Peggy LAFOND
GLEIZÉ



Pierre LAFORÊT
ARNAS



Patrick LIÈVRE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Blaudine METGE-TOPPIN
BLACÉ



Didier MOULIN
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Frédérique PARLIER
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gérard POMMIER
GLEIZÉ



Alexandre PORTIER
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Capucine SEIVE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Louis TONDEUR
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Nelly VARAGNAT
SAINT-ETIENNE-DES-OUILLÈRES



Sandrine VERGIN
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques sont créées par délibération du Conseil communautaire. Composées d'élus communautaires et d'élus municipaux, elles étudient les dossiers par thématique et donnent un avis sur les projets de délibération avant leur vote au Conseil.

► COMMISSION THÉMATIQUE **AMÉNAGEMENT** :

Aménagement du territoire / agriculture, alimentation / habitat / mobilités, voirie / grands projets urbains / Projet de renouvellement urbain de Belleruche

► COMMISSION THÉMATIQUE **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** :

Développement économique / commerce / tourisme

► COMMISSION THÉMATIQUE **ENVIRONNEMENT** :

Biodiversité / transition énergétique / déchets / gestion des risques

► COMMISSION THÉMATIQUE **EAU** :

Eau potable et assainissement / rivières et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / gestion des eaux pluviales urbaines

► COMMISSION THÉMATIQUE **FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX** :

Finances / bâtiments et équipements

► COMMISSION THÉMATIQUE **SERVICES À LA POPULATION ET ÂGES DE LA VIE** :

Petite enfance / santé / sport / culture / funéraire / contrat de ville et cohésion sociale

CHIFFRES CLÉS



61

élus
au conseil
communautaire



390

agents

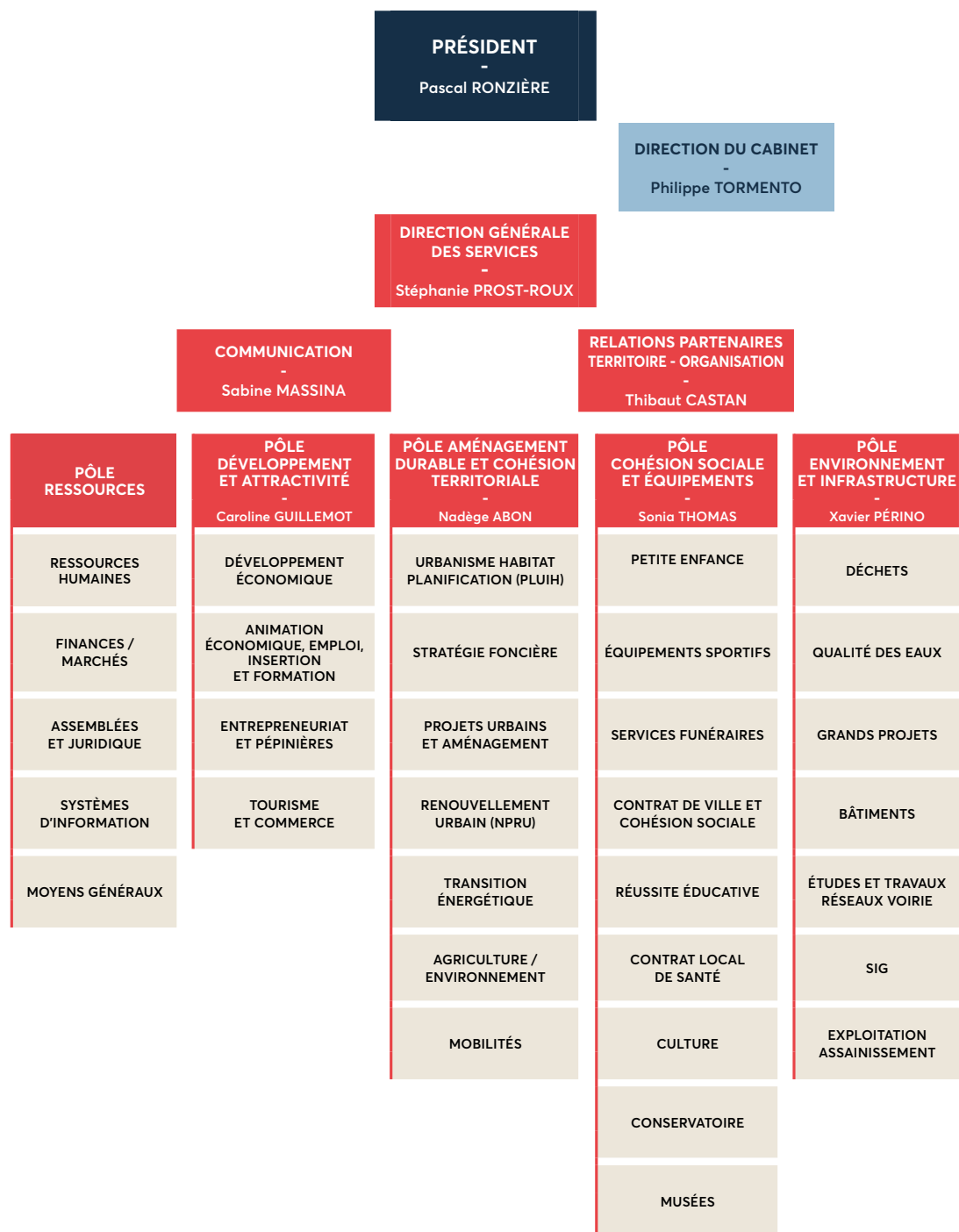


+ de **50**
équipements

dont 11 crèches,
8 équipements sportifs,
2 musées,
1 conservatoire de musique,
etc.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

La Communauté d'agglomération s'appuie sur une organisation structurée pour concevoir, piloter et mettre en œuvre les politiques publiques au service des communes et de leurs habitants, dans le cadre des orientations fixées par les élus.



LES PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS

L'action de la Communauté d'agglomération s'inscrit aussi dans le cadre de partenariats et coopérations avec divers organismes, à une échelle de proximité ou à une échelle plus large dépassant le territoire intercommunal, selon la nature des enjeux.

► AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

- Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB)
- Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Société Publique Locale (SPL) Beaujolais Saône Aménagement
- Société d'Économie Mixte (SEM) Beaujolais Saône Expansion (ex Ile Porte)
- Syndicat de Traitement et de Valorisation des Déchets (SYTRAIVAL)
- SYTRAL Mobilités (Autorité organisatrice de la mobilité en remplacement du SYTRAL)
- Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69)

► JEUNESSE ET SERVICES DE PROXIMITÉ AUX HABITANTS :

- Mission locale Villefranche-Beaujolais
- Mission locale Bresse-Dombes-Côtière
- Association Point Information Médiation Multiservices (PIMMS)

► EN MATIÈRE DE TOURISME :

- Office du tourisme du Beaujolais (Beaujolais Tourisme)
- Association Beaujolais Attractivité - Be authentic
- Syndicat mixte du Bordelan

► SERVICES PUBLICS D'EAU ET ASSAINISSEMENT, ET DE GESTION DES BASSINS VERSANTS :

- Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs
- Syndicat Intercommunal des eaux de Jassans-Riottier
- Syndicat Mixte assainissement Pont Sollières
- Syndicat Mixte intercommunal des eaux du centre Beaujolais
- Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB)
- Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Azergues
- Syndicat Mixte pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs

** Liste non exhaustive*

La Communauté d'agglomération remercie les principaux financeurs publics de ses projets



01.

TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS



CHIFFRES CLÉS

25
zones d'activités
économiques

11 000
établissements actifs

33 000
emplois

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté d'agglomération mobilise plusieurs leviers pour faire du territoire un « territoire d'entrepreneurs » en consolidant le tissu industriel et de services, en favorisant le développement des activités artisanales et en renforçant la diversité des activités commerciales. L'objectif de l'action économique de la Communauté d'agglomération est de créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des entreprises sur son territoire.



CONNECTER LES JEUNES ET LES ENTREPRISES

Dans le cadre de **Territoires d'industrie Beaujolais**, la Communauté d'agglomération a mené plusieurs actions visant à sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie et à favoriser leur orientation vers ce secteur.

En octobre, plus de 250 élèves du Beaujolais ont participé à une **immersion** au sein d'INDULO à Villeurbanne, dispositif pédagogique et immersif pour découvrir les étapes de fabrication d'un objet industriel et la diversité des métiers de la production.

À l'occasion de la **Semaine nationale de l'industrie**, en novembre, 22 entreprises industrielles du Beaujolais ont ouvert leurs portes à plus de 500 collégiens. Ces temps d'échanges avec des professionnels contribuent à renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des jeunes, lors d'une phase clé de leur orientation.

Afin de favoriser l'insertion des jeunes dans les entreprises locales, la Communauté d'agglomération a également pris part à plusieurs actions collectives :

- **Forum des métiers** organisé en décembre par le collège Faubert de Villefranche-sur-Saône, permettant à six classes de 3^{ème} de découvrir les secteurs et métiers de l'industrie.
- **Forum de l'alternance** organisé en juin par la Cité Educative : plus de 1 000 participants, 62 entreprises mobilisées et 287 offres proposées du CAP au Master.

- **Atelier passerelle jeunes/entreprises** organisé en octobre par la CCI du Beaujolais au sein de l'entreprise Thivolle. L'atelier, réunissant acteurs de l'insertion, agences d'intérim et jeunes du territoire, a permis de construire collectivement des parcours d'intégration favorisant une insertion durable en entreprise.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



En décembre, le Beaujolais a participé pour la première fois au **Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)** à Paris, en lien avec la marque territoriale Beaujolais Be Authentic. Cette présence a permis de valoriser les grands projets d'aménagement économique du territoire, notamment Beau Parc.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a accompagné l'**implantation à Villefranche-sur-Saône** de Rev Bus & Truck, filiale du groupe REV Mobilities, spécialisée dans les mobilités décarbonées. Cette implantation permet le maintien d'un savoir-faire industriel local et de plus de 35 emplois qualifiés, avec une perspective de 50 à 55 emplois à court terme.

CRÉER DES LIENS ENTRE LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Plusieurs actions ont été conduites en 2025 afin de renforcer les synergies économiques locales :

- **Une rencontre sur l'efficacité énergétique** a été organisée en mai à la pépinière E-Cité, réunissant une vingtaine d'industriels autour d'outils et de méthodologies pour la réduction des consommations énergétiques.



- En juillet, un **Business Meeting interterritorial** a rassemblé 35 industriels du Beaujolais, dans une logique de rapprochement clients-fournisseurs à l'échelle locale. Organisé en partenariat avec AURA Entreprises, cet événement a favorisé l'interconnaissance et le développement de collaborations industrielles de proximité.
- En septembre, une **rencontre dédiée aux artisans d'art du Beaujolais** s'est tenue à Créacité, en lien avec la CMA Auvergne Rhône-Alpes. Les participants ont pu renforcer leur réseau et s'informer sur les dispositifs d'accompagnement, les financements et les labels existants.
- Un **webinaire sur le recrutement circulaire**, organisé en octobre avec la CCI du Beaujolais et l'entreprise à mission Huggy, a réuni une vingtaine d'entreprises autour de pratiques innovantes de mutualisation des recrutements à l'échelle d'un bassin d'emploi.
- La **2^{ème} Soirée Territoire & Entreprises**, organisée en décembre, a réuni 120 entreprises et 30 partenaires socio-économiques, offrant un temps d'échange autour des politiques publiques locales en faveur du développement économique (emploi, formation, foncier, mobilités).

CHIFFRES CLÉS

250 entreprises rencontrées
en 2025 lors d'événements collectifs
ou de rendez-vous bilatéraux

Plus de **750** jeunes sensibilisés
à la diversité des savoir-faire et des métiers industriels
en 2025 à l'échelle du Beaujolais

AMÉNAGER DES ESPACES D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

► PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CRÉACITÉ

L'année 2025 a marqué une étape structurante avec l'obtention du permis de construire du projet d'extension de Créacité. Le projet vise la création d'un campus artisanal et productif sur 13 000 m², intégrant un parcours complet de développement pour les entreprises artisanales, la requalification du site existant, des espaces de convivialité et des aménagements pour l'école de production La Fabrique – Académie de mécanique.



► BEAU PARC (ARNAS)

Projet majeur d'aménagement économique, Beau Parc poursuit des objectifs multiples : accueil d'entreprises, qualité du cadre de travail, amélioration paysagère de l'entrée d'agglomération, développement des mobilités alternatives et renforcement de la biodiversité.

En février, les compensations environnementales proposées ont reçu un avis favorable du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. L'objectif est de garantir la continuité écologique du site, notamment en matière de reboisement, de haies bocagères et de création de zones humides.



► GRANDS MOULINS SEIGLE (GLEIZÉ)

La Communauté d'agglomération a poursuivi la sécurisation et la réhabilitation du site des Grands Moulins Seigle, avec la rénovation complète des silos à grains datant de 1931 ainsi que des ouvrages d'accès.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de valorisation des fonciers économiques et illustre la volonté de conjuguer patrimoine industriel, développement économique et attractivité territoriale.



RÉFÉRENTS

Myriam CADI

Vice-Présidente Développement économique, commerce, tourisme

Caroline GUILLEMOT

Directrice du Développement économique

AGRICULTURE

La Communauté d'agglomération s'engage dans la mise en place d'une stratégie agricole, viticole et alimentaire incluant la préservation des ressources et de l'espace, la valorisation des filières, la promotion de l'agriculture et de la viticulture.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION AGRICOLE

En 2025, la Communauté d'agglomération a engagé les premières actions du plan d'action agricole qui repose sur **4 priorités** : foncier, installation et transmission, transition agroécologique, alimentation et lien au territoire. Une **journée officielle de lancement du plan d'action agricole** a été organisée en mai, réunissant élus et partenaires autour du thème de l'adaptation au changement climatique en viticulture. Au programme :

- Visite d'une plantation de haies dans les vignes, accompagnée d'un échange avec le viticulteur sur les bénéfices de ces aménagements.
- Découverte d'une parcelle expérimentale de vignes à Rivolet cultivée par la SICAREX Beaujolais et dédiée à l'adaptation au changement climatique.

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

Un partenariat officiel a été signé entre la Communauté d'agglomération et la Chambre d'agriculture du Rhône, partenaire essentiel du plan d'action agricole. Il se traduit par la mise en place conjointe de plusieurs actions concrètes comme :

- **Faciliter l'installation de maraîchers biologiques** sur les zones de protection des captages d'eau potable.
- **Mieux faire connaître les producteurs** en circuits courts du territoire.
- **Sensibiliser les habitants aux enjeux agricoles** grâce à des événements grand public.

Ce partenariat renforce la dynamique collective du territoire et consolide les actions menées autour de ces thématiques

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

La restauration collective constitue un secteur stratégique, porteur d'enjeux majeurs tels que l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des circuits de proximité.

La Communauté d'agglomération a choisi de s'engager en faveur de l'amélioration des approvisionnements de produits alimentaires en restauration collective.

Un diagnostic a permis de disposer d'une **vision d'ensemble du fonctionnement de la restauration collective du territoire** (acteurs, modes de gestion, projets, volumes, etc.).

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE POUR CARTOGRAPHIER LES FRICHES AGRICOLES

La Communauté d'agglomération a été lauréate du dispositif Friche+ de la Banque des Territoires pour le volet dédié aux friches agricoles. Ainsi depuis l'automne 2025, elle bénéficie d'une aide en ingénierie qui va lui permettre de :

- **Repérer et cartographier les friches agricoles** du territoire à l'aide d'outils numériques et d'images satellites.
- **Vérifier ces informations directement sur le terrain**, en lien avec les communes, afin de s'assurer de la fiabilité des données.
- **Mettre en place une stratégie** pour redonner une utilité à ces espaces, dans une logique de sobriété foncière et de transition écologique.

Cette démarche permettra, à terme, de mieux valoriser ces terrains pour l'agriculture et la préservation des paysages du territoire.



RÉFÉRENTS

Ghislain de LONGEVIALLE

Vice-Président Aménagement du territoire, agriculture, habitat, déplacements

Vicky VALENCIN

Conseillère déléguée Alimentation

Mathilde LOMBARDI

Responsable du service Agriculture et Environnement

02.

TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES

► RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX : UNE OPÉRATION STRUCTURANTE

La réhabilitation du futur siège de la Communauté d'agglomération a permis de réaliser une opération ambitieuse de réemploi des matériaux. Un diagnostic a identifié 51,3 tonnes de matériaux réemployables. L'objectif initial était de valoriser 10 % de ce gisement, soit 5 tonnes. Il a été largement dépassé avec 24 tonnes réemployées, représentant 40 % des ressources.

CHIFFRES CLÉS

Réemploi de matériaux issus de la déconstruction du futur siège



24 tonnes de matériaux sauvés



22 tonnes eq. CO2* d'émissions évitées

grâce à la démarche réemploi ex situ soit l'équivalent de



2,9 tours de la terre en voiture

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté d'agglomération agit en faveur de la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire aux changements climatiques. Son objectif est d'accompagner les communes, les acteurs privés et les habitants sur l'ensemble de ces enjeux pour que chacun participe aux transitions en cours.



Certains matériaux patrimoniaux, comme les carrelages et parquets, seront réutilisés sur site. D'autres, tels que l'isolation, les cloisons, le bois, les faux plafonds et les sanitaires, ont été redistribués gratuitement ou revendus. La dépose sélective a été réalisée durant l'été 2025, suivie de la récupération des matériaux par différents repreneurs.

Cette démarche illustre que le réemploi peut s'appliquer à de nombreux projets. En juillet, lors du remplacement du parquet de la salle d'entraînement du palais omnisport de l'Escale, les lattes en bois massif ont été collectées pour être réutilisées, notamment dans des studios de danse.

AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

► 2 ÉTOILES POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La collectivité a obtenu à l'été 2025 2 étoiles au label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE). Cette distinction récompense les actions concrètes menées pour améliorer le quotidien des habitants en construisant un territoire plus durable, plus sobre en énergie et plus respectueux de l'environnement.



Le **label 2 étoiles** a été remis à la Communauté d'agglomération le 18 novembre, lors du Salon des Maires.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

► FORMATIONS, DIAGNOSTICS ET ACTIONS DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES :

3 sessions de formation, animées par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, ont été proposées aux élus des communes et aux équipes des crèches de la Communauté d'agglomération. Ces formations ont permis de mieux comprendre la réglementation, d'identifier les sources de pollution dans les crèches et les écoles, et d'approfondir les actions à mettre en œuvre pour limiter l'exposition des enfants.

Chaque crèche de la Communauté d'agglomération a également fait l'objet d'un diagnostic complet : environnement extérieur, conception du bâtiment, systèmes de chauffage et de ventilation, gestion du site et politique d'achat ont été passés en revue. Un suivi des dépassements des seuils de CO₂ a également été réalisé.

RÉFÉRENTS

Michel ROMANET-CHANCRIN

Vice-Président Développement durable, transition énergétique

Nadège ABON

Directrice du Pôle Aménagement durable et cohésion territoriale

FOCUS BÂTIMENTS



CONSTRUCTION DU FUTUR SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les travaux de construction du futur siège de la Communauté d'agglomération ont débuté en mai 2025. Le projet répond à **plusieurs objectifs** : accueillir le public en coeur de ville, disposer d'un siège fonctionnel avec l'ensemble des services réunis, réaliser une rénovation énergétique exemplaire et mettre en valeur un patrimoine remarquable.

L'ensemble, d'une superficie de 3 500 m², permettra d'accueillir plus de 150 agents, une salle d'assemblée de 100 places ainsi qu'un espace d'exposition et de réception.

SUIVI ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La Communauté d'agglomération a assuré le suivi et l'optimisation des consommations énergétiques des **bâtiments intercommunaux** et des **communes adhérentes au service d'économe de flux**. Des bilans énergétiques annuels ont été réalisés, assortis de préconisations. La Communauté d'agglomération a également conseillé les communes sur la rénovation globale et performante, le changement de systèmes de chauffage et les dispositifs de financement tels que les certificats d'économies d'énergies (CEE).



PRÉPARATION DE LA CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE DE BLACERET

Les études préalables aux travaux de construction d'une nouvelle crèche à Blaceret, sur la commune de Blacé, ont débuté en 2025. Elle accueillera **les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans**. D'une surface d'environ 625 m², le bâtiment proposera 36 places. Le projet se distingue notamment par une conception exemplaire sur le plan environnemental : construction bois-paille, panneaux photovoltaïques, géothermie, gestion des eaux pluviales et intégration paysagère.

CHIFFRE CLÉ



60% de réduction des consommations énergétiques

LABELLISATION



BBC Rénovation



BBCA (bas carbone)

RÉFÉRENTS

Pascal GIRIN

Vice-Président Bâtiments, équipements

Martine RIVIÈRE

Responsable du service Bâtiments

Pierre ARRICOT

Responsable du service Grands Projets

AMÉNAGEMENT DURABLE

La Communauté d'agglomération planifie l'aménagement durable du territoire afin d'anticiper une gestion raisonnée de l'espace, maîtriser l'urbanisation et l'habitat, protéger et valoriser les paysages.

En concertation avec les élus et services communaux, elle met en œuvre le PLUi-H applicable aux 18 communes. Elle agit également au quotidien pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBANISME

► FOCUS SUR L'APPROBATION DU PLUi-H

LE 9 SEPTEMBRE 2025

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H), a été approuvé en septembre 2025.

Il constitue désormais le document de référence pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2034. Il fixe un cadre commun aux 18 communes du territoire et définit l'ensemble des règles applicables en matière d'urbanisme. Construit autour de trois ambitions structurantes – **amélioration du cadre de vie, soutien au développement économique local**

et préservation des ressources naturelles

– il porte un projet d'aménagement durable visant une urbanisation plus qualitative et économe en foncier.

Le PLUi-H organise ainsi la localisation et les modalités de développement des logements, des activités économiques et des équipements publics, tout en renforçant la protection des espaces agricoles, naturels et paysagers. Il introduit également des prescriptions visant la performance énergétique des constructions, la gestion de l'eau, la qualité architecturale et l'intégration paysagère. Ce cadre réglementaire s'applique à l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, qu'il s'agisse de projets portés par des particuliers, des communes ou des acteurs économiques. L'ensemble participe à structurer **un développement territorial maîtrisé, cohérent et adapté aux enjeux futurs du territoire.**

► LES COMMISSIONS ARCHITECTE-CONSEIL

L'année a également été marquée par la mise en place d'un accompagnement renforcé des porteurs de projets. Consciente de la complexité du cadre réglementaire et de la nécessité de sécuriser les autorisations d'urbanisme, la Communauté d'agglomération a structuré et généralisé les commissions Architecte Conseil en partenariat étroit avec les communes. Ces instances constituent **un outil**

central pour faciliter l'émergence de projets de qualité.

Elles permettent une pré-instruction des dossiers, l'identification précoce des enjeux architecturaux, urbains et paysagers, la réduction des allers-retours administratifs et la limitation des risques de contentieux. Loin d'ajouter de nouvelles contraintes, ces commissions instaurent un espace de dialogue constructif entre élus, services et maîtres d'ouvrage, garantissant une meilleure compréhension des attentes du territoire et une plus grande agilité dans l'adaptation des projets.

Cette méthode collaborative vise un objectif partagé : accompagner efficacement les porteurs de projets et favoriser la réalisation d'opérations cohérentes, durables et intégrées, au service de la qualité du cadre de vie et du développement du territoire.



CHIFFRES CLÉS

Commissions architecte-conseil (avril-décembre 2025)

26 commissions
« Polarité »
pour l'examen de

18 projets
(logements – activités
économiques)

11 commissions
« Villages »
pour l'examen de

11 projets
(logements – activités
agricoles)



ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU PLUi-H ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Communauté d'agglomération poursuit la mise en œuvre du PLUi-H en apportant un soutien renforcé aux communes, notamment pour leurs **projets d'aménagement urbain**.

Concrètement, cela se traduit par :

- La sélection d'équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes et programmistes) chargées de

conduire les études urbaines, aussi bien pour la polarité urbaine que pour les communes rurales ;

- Le lancement de plusieurs études, notamment à Denicé, Jassans-Riottier et Villefranche-sur-Saône, afin de mieux définir les orientations de développement et de pouvoir les intégrer par la suite dans les évolutions du PLUi-H.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération **mène directement certains projets, comme l'aménagement du secteur de la gare de Villefranche-sur-Saône**.

L'année 2025 a notamment permis de poser les bases de ce projet :

- une équipe dédiée a été désignée pour en assurer la conception ;
- un diagnostic partagé a été réalisé avec l'ensemble des partenaires ;
- un protocole de partenariat a été signé avec les filiales de la SNCF.



RÉFÉRENTS

Ghislain de LONGEVIALLE

Vice-Président Aménagement du territoire, agriculture, habitat, déplacements

Thomas RAVIER

Vice-Président Grands projets urbains, solidarités

Nadège ABON

Directrice du Pôle Aménagement durable et cohésion territoriale



HABITAT

► PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Les propriétaires de logements des 18 communes de la Communauté d'agglomération, peuvent bénéficier :

- d'une aide financière pour améliorer la performance énergétique de leur logement, réduire leurs consommations et leur facture d'énergie,
- d'un parcours d'accompagnement par des professionnels pour faciliter l'accès à l'information et aux aides.

Entre 2022 et 2025, près de **6 000 conseils** ont été délivrés aux habitants.

Au total, **944 000 euros d'aides ont été attribués à environ 300 ménages**, dont :

- **136 engagés** dans un projet de rénovation énergétique en logement individuel,
- **58 accompagnés** pour un projet d'adaptation du logement face à l'âge ou au handicap,
- **104 concernés** par un projet en copropriété.

► SUIVI DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

DE LA COPROPRIÉTÉ DU CHARDONNERET

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain de Belleroche, la Communauté d'agglomération accompagne, dans sa rénovation, la seule copropriété du quartier. Située au centre du quartier en mutation, l'intervention sur cette copropriété dégradée permet **d'améliorer les logements et de finaliser le projet de rénovation**. Un architecte a été retenu pour concevoir les travaux.

► OBSERVATOIRE DE L'HABITAT SUR LES COPROPRIÉTÉS :

La Communauté d'agglomération suit la situation des copropriétés sur son territoire.

Cette démarche permet de mieux repérer les difficultés éventuelles, d'accompagner les copropriétaires et de préserver un cadre de vie de qualité sur le long terme.

En analysant l'état des copropriétés, en identifiant les secteurs à suivre en priorité et en intégrant les enjeux liés à la rénovation énergétique, la Communauté d'agglomération se dote d'outils concrets pour cibler ses actions d'amélioration des logements.

L'objectif est de proposer des actions adaptées aux besoins réels d'amélioration de la qualité des logements, d'accompagner les ménages dans leurs projets et de renforcer l'attractivité des quartiers.

► ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La Communauté d'agglomération a réuni en 2025 la Conférence Intercommunale du Logement pour la 7^{ème} fois. Cette instance rassemble les partenaires concernés par l'attribution des logements sociaux afin de :

- **Recueillir les retours d'expériences des partenaires** en charge de l'accueil des demandeurs de logements sociaux pour améliorer la prise en charge de leurs demandes.
- **Reconnaître les assistants familiaux et maternels ainsi que les agents hospitaliers** comme faisant partie des travailleurs essentiels pouvant bénéficier d'une attention particulière dans l'attribution d'un logement social.



RÉFÉRENTS

Ghislain de LONGEVIALLE

Vice-Président Aménagement du territoire, agriculture, habitat, déplacements

Yvon-Gwenaël PIQUET

Responsable du service Urbanisme habitat planification

Isabelle SAMARANCH

Responsable du service Projets urbains et aménagement

Noémie GAILLARD

Responsable du service Stratégie foncière

ENVIRONNEMENT

La Communauté d'agglomération est engagée dans la protection et la valorisation de nos paysages. Elle agit ainsi en faveur de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie.

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DE HAIES BOCAGÈRES EN MILIEU AGRICOLE

Le Fonds haies et agroforesterie permet à des porteurs de projets (agriculteurs, communes)

la plantation de haies et d'arbres en milieu agricole afin de favoriser la biodiversité.

En 2025, l'appel à projet du fonds a permis de soutenir 7 projets de plantation pour un total de 3,7 km de haies plantées.

Les plantations ont eu lieu en hiver dans différentes communes : Blacé, Cogny, Denicé, Le Perréon, Limas, Rivolet et Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais.



► DES PROJETS DE PLANTATION DURABLES :

- **Un partenariat avec des structures d'insertion et de formation :** les chantiers ont été réalisés par les élèves de la MFR d'Anse et les Brigades Natures.
- **Une valorisation des ressources locales :** le paillage des haies a été effectué avec le foin biologique issu de la fauche tardive des champs captants d'eau potable de la Communauté d'agglomération. Cette étape est essentielle pour conserver l'humidité du sol et limiter les herbes indésirables.
- **Des essences variées et adaptées au climat local :** plus de 50% des plants sont labellisés Végétal Local, c'est-à-dire qu'ils sont issus de graines collectées en milieu naturel, sans sélection ni croisement, et naturellement présentes dans la région.

CHIFFRES CLÉS

4 170 arbres plantés
20 essences différentes
afin de favoriser la biodiversité
42 tonnes de foin pour le paillage
soit **147** bottes

RÉFÉRENTS

Marie-Laure REIX

Vice-Présidente Environnement, biodiversité, Saône

Olivier MANDON

Conseiller délégué Gestion des risques, protection des populations

Mathilde LOMBARDI

Responsable du service Agriculture et Environnement

PARTICIPATION À LA GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DES LANDES DU BEAUJOLAIS ET DU MARAIS DE BOISTRAY

La Communauté d'agglomération compte sur son territoire 7 Espaces Naturels Sensibles (ENS). Parmi eux, 2 font l'objet d'un plan de gestion : les Landes du Beaujolais (Le Perréon et Vaux-en-Beaujolais) et le Marais de Boistray (Arnas).

Exemples d'actions conduites en 2025 :

Marais de Boistray	Landes du Beaujolais
Entretien du site : fauchage par un agriculteur, entretien des alignements boisés	Pâturage des landes par un berger et son troupeau
Réalisation de supports pédagogiques sur le marais et les zones humides	Entretien du site : opérations de broyage
Animations grand public et scolaires	Sorties nature avec le grand public



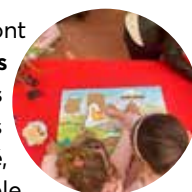
Pâturage sur les landes du Beaujolais

► SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC.

La 16^{ème} édition de la **Fête de l'environnement** s'est tenue le 13 septembre. Elle a rassemblé **une cinquantaine de stands** proposant des animations liées au développement durable. Quatre stands étaient animés par la Communauté d'agglomération : gestion des déchets, transition énergétique, habitat et mobilités.

Le public a répondu présent tout au long de la journée. Il a pu profiter des animations ludiques de sensibilisation : quiz sur les énergies renouvelables et le gaspillage alimentaire, puzzle sur l'économie circulaire et jeu de cartes sur les économies d'énergie et le tri.

Les **Semaines du développement durable** se sont déroulées du 13 septembre au 12 octobre. **Plus de cinquante animations ont été proposées aux scolaires et grand public.** Les thématiques abordées ont là-aussi été variées : biodiversité, gestion des déchets, alimentation durable, économie circulaire, qualité de l'air, etc.



MOBILITÉS

La Communauté d'agglomération, en tant qu'autorité organisatrice de mobilité (AOM) développe les mobilités actives (vélo), partagées (auto-partage, covoiturage) et solidaires, améliore l'offre de transport en commun et la sécurisation de la voirie communautaire



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

Le 13 décembre, la Communauté d'agglomération a présenté son projet de Plan Local de Mobilité (PLM). Ce document fixe **les grandes orientations pour organiser les déplacements sur le territoire d'ici 2040**.

Ce plan a été construit tout au long de l'année à partir d'un état des lieux et des échanges avec les habitants et les acteurs du territoire. Il s'appuie sur **5 grandes orientations** :

- 1 • **Organiser et aménager** le territoire intercommunal pour faciliter la mobilité
- 2 • **Repenser** la circulation et le stationnement pour un partage équilibré de l'espace public
- 3 • **Poursuivre** l'amélioration et l'articulation des réseaux de transport en commun et des services de mobilité
- 4 • **Garantir** une mobilité adaptée et accessible à tous les publics
- 5 • **Favoriser** la compréhension et l'appropriation de l'offre de mobilité

Ces orientations se traduisent par 36 actions concrètes, avec des objectifs adaptés aux besoins du territoire et en cohérence avec le plan de mobilité des territoires lyonnais.

CRÉATION D'UN SERVICE DE LOCATION DE VÉLO EN LIBRE-SERVICE ET LONGUE DURÉE : VIAVÉLO

Le service Viavélo a débuté fin août. Il constitue **un outil majeur de la politique cyclable de la Communauté d'agglomération**.

Viavélo en libre-service, ce sont 135 vélos à assistance électrique, répartis sur 24 stations situées à Arnas, Gleizé, Jassans-Riottier, Limas et Villefranche-sur-Saône.

Accessible 24h/24 et 7j/7, ce service favorise les déplacements de proximité dans la polarité urbaine.

Viavélo longue durée complète cette offre avec 35 vélos à assistance électrique réservés aux habitants de la Communauté d'agglomération. Les locations sont proposées pour une durée d'un mois, renouvelable trois fois, ou d'une semaine, renouvelable deux fois, permettant ainsi d'accompagner tant les usages ponctuels que les besoins réguliers.

En encourageant l'usage d'un mode de déplacement bas carbone, Viavélo contribue pleinement à la diversification de l'offre de mobilité du territoire.



AIDE À L'ACHAT DE VÉLO

Dans le cadre des actions du Plan vélo, la Communauté d'agglomération a mis en place jusqu'en 2025 des aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique (VAE), vélos musculaires neufs ou d'occasion.

De 2022 à 2025, 2 197 aides ont été attribuées.

CHIFFRES CLÉS



1 200
utilisateurs en 2025

**9 800 trajets et
33 515 km parcourus**

736
aides vélo octroyées
en 2025

soit
**303 000 €
d'aides**



PARC RELAIS – INTERMODALITÉ

Un nouveau parc relais (P+R) a ouvert à Arnas en septembre. Situé sur le parking de Grange Moulin, en entrée de ville, il permet aux automobilistes de **laisser leur voiture et de poursuivre leur trajet autrement** pour rejoindre le centre urbain.

Deux solutions sont proposées :

- la ligne 152 du réseau TCL en direction de la gare de Villefranche-sur-Saône, avec un bus toutes les 11 minutes aux heures de pointe ;
- la station Viavélo Grange du Moulin – L'Escale, et ses vélos à assistance électrique en libre-service.

Des aménagements ont également été réalisés pour **faciliter son accès** avec des places de covoiturage, un abri-vélos et un passage sécurisé pour la traversée des piétons jusqu'à l'arrêt de bus et la piste cyclable.

EXTENSION DU SERVICE CITIZ – SERVICE D'AUTOPARTAGE

La Communauté d'agglomération propose des **véhicules en libre-service**, avec l'opérateur d'autopartage Citiz. L'implantation des stations répond à une logique de maillage urbain, avec pour point central la gare, qui constitue la station la plus utilisée.

Afin d'accompagner la hausse de la demande, la Communauté d'agglomération a ajouté 2 véhicules en 2025, dont un fourgon. Au total, ce sont 7 véhicules répartis dans 5 stations.



COVOITURAGE : MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME EN COVOIT' RENDEZ-VOUS

Pour faciliter le covoiturage et inscrire le territoire dans une mobilité durable, la Communauté d'agglomération a choisi la plateforme En Covoit' Rendez-vous (gérée par SYTRAL Mobilités).

L'application « **En Covoit' Rendez-vous** », opérée par Karos, est une plateforme unique et pratique de mise en relation pour les trajets partagés. Elle offre trois avantages : simplifier les déplacements quotidiens, partager les coûts entre usagers et réduire son empreinte carbone. Pour les covoitureurs, l'utilisation de l'application permet de bénéficier d'une incitation financière offerte par la Communauté d'agglomération et SYTRAL Mobilités pour les trajets de 5 à 30 km.

La plateforme existe aussi sur d'autres territoires et le succès est au rendez-vous. Plus les utilisateurs sont nombreux, plus les chances de trouver un trajet à partager augmentent.

Cette mesure a permis d'augmenter fortement le nombre de trajets réalisés en 2025 via la plateforme, passant de 294 à 1 016 en un an.

UNIFICATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ET FINALISATION DU RENFORCEMENT DE L'OFFRE

Depuis le 1^{er} septembre, le réseau Libellule, présent sur le territoire de la Communauté d'agglomération, ainsi que les Cars du Rhône, ont été intégrés au réseau TCL afin de **constituer un réseau unifié**. Au-delà d'une harmonisation visuelle, cette évolution s'accompagne de la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire fondée sur un découpage géographique en zones. Pour les usagers de la Communauté d'agglomération, cette unification présente plusieurs avantages. Elle offre notamment une tarification sociale plus favorable et accessible à un public élargi, ainsi que des tarifs plus attractifs pour les déplacements vers les territoires voisins.

Par ailleurs, 2025 a connu **un nouveau renforcement de l'offre avec :**

- la création d'une navette de centre-ville circulant chaque samedi pour desservir l'hypercentre, en lien avec la gare et les commerces de la rue nationale ;
- des départs supplémentaires en période de vacances scolaires sur les lignes 152, 153 et 155 du réseau urbain ;
- des renforts d'offre sur les lignes interurbaines 204 (Lyon Vaise – Villefranche gare) et 217 (Tarare Hôpital – Gleizé Hôpital).



AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE

Chaque année, la Communauté d'agglomération réalise des travaux de voirie dans les 9 communes ayant transféré leur compétence dans ce domaine. Des travaux et entretiens sont aussi réalisés sur des voiries intercommunales en zones d'activités économiques. Les voiries concernées sont priorisées, en lien avec les communes.

Quelques exemples de réalisation en 2025 :

- La route de la Cime et la route du Morgon à Cogny,
- Les chemins de Florine et du Bout du monde à Le Perréon,
- La route du Champ de la Croix à Denicé,
- La route des Maisons Neuves à Montmelas-Saint-Sorlin,
- La route des Fresnes à Arnas.



Travaux de voirie des Maisons Neuves à Montmelas-Saint-Sorlin



Travaux de voirie route des Fresnes à Arnas

Un diagnostic de l'état de santé des voiries intercommunales a été réalisé en 2025 afin d'élaborer le prochain programme de travaux de voirie.



CHIFFRES CLÉS

environ
210 KM
de voirie entretenus au quotidien

4,8 KM
de voirie renouvelés en 2025
pour un montant de travaux de
1,371 M€ TTC

RÉFÉRENTS

Pascale REYNAUD

Conseillère déléguée Mobilités, voirie

Sophie GUYONNET

Responsable du service Mobilités

Mathieu ZIMBERLIN

Responsable du service Voirie



QUALITÉ DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour fournir aux habitants une eau de qualité et préserver les milieux naturels et la ressource en eau.



SOLARISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX ET DE L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

La Communauté d'agglomération a installé en 2025 des **panneaux solaires** sur ses deux équipements les plus consommateurs d'électricité liés au cycle de l'eau : la station de traitement des eaux de Villefranche-sur-Saône et l'usine de traitement de l'eau potable de Beauregard. Ces réalisations constituent des marqueurs forts de l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable.

MISE EN SERVICE DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

La mise en place de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue un projet innovant.

Une partie de l'eau épurée par la station de traitement des eaux de Villefranche-sur-Saône est désormais recyclée. Elle est utilisée pour des activités telles que l'entretien et le nettoyage des réseaux d'assainissement, l'arrosage des espaces verts de la Ville de Villefranche-sur-Saône ou encore pour les besoins internes de la station.



CHIFFRES CLÉS

918 panneaux solaires posés
196 000 € de coût de travaux

Production annuelle moyenne de

385 000 kWh soit la consommation annuelle d'environ **160** foyers

CHIFFRES CLÉS

88 000 € de coût de travaux

Plus de

20 000 m³ d'eau potable économisés

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET DE MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Afin de lutter contre les pollutions du milieu naturel, les débordements et garantir la pérennité du patrimoine assainissement, la Communauté d'agglomération conduit chaque année des travaux d'amélioration de ses stations de traitement des eaux, de renouvellement et de mise en séparatif de ses réseaux d'assainissement.

Quelques exemples de réalisation en 2025 :

- La route de Rivolet (RD504) à Denicé,
- Le centre bourg de Vaux-en-Beaujolais,
- Les rues Lieutenant Général Chabert et de la Liberté à Villefranche-sur-Saône,
- La rue Edouard Herriot à Jassans-Riottier,
- La rue du marché à Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais,
- Les routes du Beaujolais et de la Cime des prés à Saint-Julien.



Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement - rue Edouard Herriot à Jassans-Riottier

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Afin de délivrer une eau de qualité à l'ensemble des abonnés et de limiter les fuites, source de gaspillage d'eau, la Communauté d'agglomération renouvelle chaque année une partie de ses réseaux d'eau et optimise le fonctionnement de son usine de production d'eau potable.

Quelques exemples de réalisation en 2025 :

- La route de la cime et la route du Morgon à Cogny,
- La route de Riottier (du boulevard A. Lassalle à la rue L. de Chastelus) et la rue de la Liberté à Villefranche-sur-Saône.

7 M€ de coût de travaux de renouvellement/mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de renouvellement des réseaux d'eau potable

90,7% de taux de rendement des réseaux d'eau potable

FIN DU DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

La Communauté d'agglomération a généralisé en 2025 la télérelève des compteurs d'eau pour tous les abonnés Odici. Ce dispositif permet **un suivi en temps réel des consommations**, offrant ainsi aux habitants une meilleure maîtrise de leurs usages et une détection rapide des fuites. Le dispositif améliore également la qualité du service en fiabilisant les données collectées et en facilitant la facturation sur la base de consommations réelles.

Plus de **25 000** compteurs équipés

MISE EN PLACE D'UNE AIDE À LA RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Afin d'encourager les propriétaires à réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif, la Communauté d'agglomération a mis en place une aide financière destinée à la réhabilitation des installations non conformes présentant des risques sanitaires et/ou environnementaux. Le montant de l'aide financière est fixé à 4 000 €, plafonné à 50% du coût total des travaux.

APPROBATION DU ZONAGE EAUX PLUVIALES

Afin de gérer au mieux les flux d'eaux pluviales, une étude stratégique est conduite depuis plusieurs années. L'année 2025 a permis d'approuver le zonage d'eaux pluviales qui définit les règles de gestion sur l'ensemble du territoire dans le cadre du PLUiH. **Les nouvelles règles privilégient l'infiltration des eaux de pluie sans transport**, pour recharger les nappes phréatiques et faire face aux enjeux liés au changement climatique.



RÉFÉRENTS

Gaëtan LIÈVRE

Vice-Président Gestion durable de l'eau

Marielle DESMULES

Conseillère déléguée Rivières, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Xavier PERINO

Directeur du Pôle Environnement et infrastructures

Fabrice BERTHONNECHE

Responsable du service Exploitation Assainissement

Charly PUPAT

Responsable du service Qualité des eaux

Pierre ARRICOT

Responsable du service Grands projets

François REYNAL

Responsable du service Études et travaux réseaux

COLLECTE, TRI, VALORISATION DES DÉCHETS ET SENSIBILISATION DES HABITANTS

La Communauté d'agglomération assure les actions de prévention, la collecte et l'élimination des déchets des ménages et des entreprises assimilées à des ménages dans leur production de déchets. Cette collecte comprend les ordures ménagères, les déchets recyclables, les biodéchets et les encombrants.



NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION

Le contrôle d'accès de la déchèterie d'Arnas est désormais assuré par la lecture automatique des plaques d'immatriculation. Chaque véhicule est identifié instantanément, ce qui fluidifie l'accès et garantit que **seuls les habitants du territoire accèdent au site**. Il offre aussi une meilleure disponibilité des gardiens, qui peuvent consacrer davantage de temps à accompagner les usagers, les orienter vers les bons flux et prévenir les erreurs de tri.



POURSUITE DES SOLUTIONS DE DÉPLOIEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis 2024, la Communauté d'agglomération a distribué environ 1800 composteurs individuels aux habitants. Cette mesure permet à chacun de valoriser ses déchets organiques directement chez soi, réduisant ainsi le volume de déchets collectés et favorisant la production de compost naturel pour les jardins. Cela contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au traitement des déchets, tout en renforçant l'autonomie des foyers dans la gestion de leurs biodéchets.

En complément, **5 nouveaux sites de compostage partagé ont été mis en place en 2025** dans les espaces publics, notamment près des résidences collectives. Par ailleurs, **75 bornes de collecte de déchets alimentaires ont été installées** dans les quartiers les plus denses.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

Ce nouveau service proposé depuis juillet 2025 permet aux habitants ne pouvant se rendre en déchèterie de **faire enlever leurs objets volumineux à domicile**, afin qu'ils soient recyclés ou orientés vers le réemploi. Il s'adresse aux personnes de plus de 75 ans, aux titulaires d'une carte mobilité inclusion ou aux usagers orientés par le CCAS. Ce dispositif facilite le geste de tri pour les publics fragiles tout en renforçant les filières de valorisation.





RÉORGANISATION DU RYTHME DE COLLECTE DES DÉCHETS

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gestion plus durable des déchets et en cohérence avec les objectifs de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), la Communauté d'agglomération a réorganisé la collecte des déchets ménagers.

Depuis octobre 2025, deux évolutions majeures ont été mises en place :

- **Renforcement de la collecte des bacs jaunes** (emballages et papiers) pour la majorité des habitants d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône.
- **Adaptation de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles**, afin d'encourager le tri et de réduire la quantité de déchets non recyclables.



En 2025, une réglette « **Mémo tri** » aimantée a été diffusée dans le journal Point commun auprès de toutes les communes. Pratique et pédagogique, elle sensibilise les usagers en indiquant pour chaque déchet le bon point de collecte. Fixée sur le réfrigérateur, elle accompagne au quotidien des gestes de tri simples, favorisant l'adoption de bonnes pratiques.



Pour accompagner ces changements, le nouveau calendrier de collecte a été distribué dans les boîtes aux lettres. Un outil de recherche cartographique interactif a également été mis en ligne dans le site internet, permettant à chacun de retrouver facilement ses jours de collecte.

L'objectif : faciliter le geste de tri et améliorer la qualité du tri, alors qu'un tiers du contenu de la poubelle d'ordures ménagères contient encore des emballages et des papiers qui devraient être déposés dans le bac jaune.



CHIFFRES CLÉS

420 kg/habitant
de déchets ménagers
et assimilés
en 2025

408
composteurs
individuels distribués
en 2025

219 tonnes de déchets alimentaires
collectés transformés en
40 tonnes de compost

RÉFÉRENTS

Jean-Charles PERRIN

Vice-Président Gestion et valorisation des déchets

Fabrice BERTHONNÈCHE

Responsable du service Déchets

03.

TERRITOIRE CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

LES UNIVERS'ELLES

À l'occasion du temps fort des Univers'elles à l'initiative du Théâtre de Villefranche-sur-Saône, la Communauté d'agglomération a eu à cœur de proposer **une programmation culturelle dédiée aux femmes** qui ont marqué l'histoire, les sciences, les arts et la société. Ainsi une exposition temporaire créée par le CNRS et l'association femmes et sciences a mis à l'honneur des femmes scientifiques du 8 au 20 avril. Dans le prolongement de l'exposition, une rencontre avec une mathématicienne et une astrophysicienne a permis de s'interroger sur la place actuelle des femmes dans les différentes disciplines scientifiques.

Un concert proposé par Cordes en Calade, un des orchestres du conservatoire, et Emmanuelle Della Schiava a fait entendre la voix des femmes musiciennes, compositrices et autrices.

Au Prieuré, visite et spectacle ont également ponctué la programmation.



CULTURE

La Communauté d'agglomération contribue à faire de la culture et de l'éducation artistique un moyen d'épanouissement, un lien entre les communes ainsi qu'un levier de développement du territoire et de valorisation du patrimoine.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le plan local d'Éducation Artistique et Culturelle a permis de proposer en 2025 aux établissements scolaires, des écoles maternelles aux lycées, et aux acteurs extrascolaires de nombreux projets dans des domaines aussi différents que les arts numériques, les arts plastiques, le cinéma, la danse, l'écriture, la lecture, l'histoire et le patrimoine, la musique, les sciences, le théâtre, l'éducation aux médias et des ateliers culinaires. Des ateliers et parcours ont été proposés par les différentes **structures culturelles du territoire** :

- les musées (Paul-Dini, Le Prieuré, Claude Bernard),
- le conservatoire,
- la médiathèque,
- le Pays d'Art et d'Histoire
- et divers acteurs associatifs : le cinéma 400 coups, l'autre cinéma, le théâtre, les concerts de l'auditorium, le collectifs Misfits, Radio calade, Hangar 717, E-novateurs, etc.



L'AMPLI #3 JEUNES TALENTS DE MUSIQUES ACTUELLES

La Communauté d'agglomération se positionne aux côtés des jeunes talents musiques actuelles en leur proposant un dispositif complet d'accompagnement : **l'ampli**.

Trois groupes ont été sélectionnés pour cette 3^{ème} édition. Ils ont pu se produire lors du concert Tremplin le 7 mars, au quai 472 à Villefranche-sur-Saône. Le jury a décerné les prix suivants : Lauréat OR à Staine et Lauréat ARGENT à Le fou du Roi.

Ils ont bénéficié de **formation, de coaching et de jours de résidence pour les accompagner dans leur structuration**. Les lauréats se sont produits le 15 octobre au Centre Culturel de Gléteins, dans le cadre du festival des Nouvelles Voix en Beaujolais, ce qui leur a permis de révéler leur travail au grand public.

Staine, Lauréat OR, a enregistré un EP (format de musique intermédiaire entre un single et un album) de 6 titres.

CHIFFRES CLÉS

43 projets portées par
15 acteurs culturels du territoire

86 heures hebdomadaires
d'intervention musicale
du Conservatoire dans les écoles en 2025

7 intervenants dans **21** écoles
maternelles et élémentaires du territoire

RÉFÉRENTES

Olivier DESMULES

Conseiller délégué Culture, patrimoine

Sonia THOMAS

Directrice du Pôle Cohésion sociale et équipements

Gabrielle FORT

Responsable du service Musées

Laure CHAZEAU

Responsable du Conservatoire

Chrystèle ORCEL

Responsable Label Pays d'Art et d'Histoire

CHIFFRES CLÉS

184 spectateurs
au concert Tremplin

156 spectateurs
au concert l'ampli
des Nouvelles Voix
(affiché complet)

MUSÉES

La Communauté d'agglomération œuvre au rayonnement de deux musées dans le paysage culturel, patrimonial et scientifique du territoire : le musée Claude Bernard et le musée du Prieuré qui contribuent à construire une identité culturelle et patrimoniale forte. Cela se traduit par des actions à destination de tous les publics pour susciter plaisir, émerveillement, curiosité, questionnement et construction de connaissances.

LE MUSÉE DU PRIEURÉ

► LES LÉGENDES AU PRIEURÉ

La saison 2025 du Prieuré s'est inscrite sous le thème des légendes.

La Nuit des musées a offert à ses visiteurs une déambulation féérique avec la Compagnie du Gobbo. Tout au long de l'été, un jeu de piste inédit a permis aux petits comme aux grands de découvrir les créatures légendaires du Beaujolais. Ponctuée d'énigmes, cette quête a levé le voile sur les Ardits, la Vouivre, les Fayettes ou encore le géant Gargantua.

A l'automne, les sorcières du Prieuré ont attiré les petits courageux et leur ont distribué des friandises



CHIFFRES CLÉS 2025

4 882

visiteurs accueillis
dont 36% de touristes



pédagogiques, des infographies, des maquettes et des supports numériques interactifs ont contribué à faire de cette exposition un voyage immersif au cœur de l'eau.

En complément de l'exposition, de **nombreuses animations** à destination du public scolaire, du public individuel et des familles ont été conduites tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la fête de la science.

LE MUSÉE CLAUDE BERNARD

► CRÉATION D'UNE EXPOSITION IMMERSIVE SUR LA THÉMATIQUE DE L'EAU

De juin à novembre, une exposition temporaire itinérante a permis d'**explorer l'eau sous ses nombreuses facettes** : précieuse, vitale, parfois dévastatrice, toujours fascinante. Elle a invité petits et grands à une balade aquatique et à (re)découvrir cette ressource essentielle à travers un parcours sensoriel, ludique et pédagogique.

Conçue pour les enfants dès 7 ans, les familles, les scolaires, les curieux ou les passionnés d'environnement, l'exposition s'est déployée autour de trois grandes thématiques. **L'eau et la vie** a été un prétexte pour évoquer la composition de la molécule, ses formidables propriétés, ainsi que son rôle dans l'apparition de la vie sur Terre. **L'eau et les hommes** a permis d'aborder le rapport de l'homme à l'eau d'un point de vue historique, culturelle et technologique. Enfin, **L'eau aujourd'hui** a abordé les enjeux actuels de cette précieuse ressource, du robinet à la rivière en passant par le laboratoire. Des panneaux

► LE PROJET SAVANTURIERS

Trois classes du territoire ont mené avec le musée Claude Bernard un projet tout au long de l'année scolaire. Les élèves, accompagnés d'une chercheuse, se sont interrogés sur **la potabilité de l'eau**. Ce projet a donné lieu à une restitution finale, en mai, où les élèves ont pu partager ensemble les différentes expériences effectuées pour rendre l'eau potable.



CHIFFRES CLÉS 2025

5 910

visiteurs accueillis
dont 38% de scolaires

2 000

visiteurs à l'exposition sur l'eau
dont 800 scolaires

CONSERVATOIRE

Afin d'encourager l'éducation artistique et la culture comme moyen d'épanouissement, la Communauté d'agglomération propose un enseignement artistique de qualité, ouvert à tous, via son conservatoire à rayonnement intercommunal. Il accompagne enfants, jeunes et adultes, amateurs ou en voie de professionnalisation, à travers un enseignement artistique en musique et théâtre.



ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le conservatoire mène des **actions d'éveil, de sensibilisation et de création artistique, dans les crèches et les écoles primaires**, avec 7 musiciens intervenants diplômés. L'objectif est de permettre aux enfants de vivre des expériences artistiques fortes et/ou de s'épanouir dans une dynamique de création.

Il développe par ailleurs différents dispositifs en partenariat avec des établissements scolaires : classes à Horaires Aménagées musique à l'école Dumontet à Villefranche-sur-Saône, Horaires aménagés au collège Claude Bernard, Classe à Horaires Aménagés Théâtre au collège Jean Moulin, un Orchestre à l'école de Denicé, Belleróchant scène et un projet annuel de formation musicale, vocale et théâtre à l'école Jacques Prévert à Villefranche-sur-Saône.

ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

L'enseignement du théâtre au conservatoire se poursuit en 2025. Il s'inscrit en complémentarité de l'offre associative du territoire, et propose notamment un cursus diplômant ouvert à partir de 15 ans. La classe théâtre favorise expression, écoute et confiance en soi pour les participants. Elle renforce également l'attractivité du conservatoire comme lieu d'accès à la culture pour tous.

LA MUSIQUE ACTUELLE

Le conservatoire propose des enseignements innovants et notamment des **parcours création** accessibles aux débutants (à partir de 7 ans) pour explorer la musique avec des instruments numériques ou acoustiques, composer, arranger, produire. Tous les profils sont possibles : instrumentaliste, chanteur, compositeur, producteur, concepteur.

Les élèves et professeurs se sont produits sur scène dans l'ambiance conviviale des nuits d'été et ont attiré nombre de spectateurs.



CHIFFRES CLÉS

52
professeurs

911
élèves
dont 80% résident
sur le territoire

Près de **2000**
écoliers et collégiens
dans les établissements scolaires
bénéficiaires des enseignements
musique et théâtre

185
manifestations
sur le territoire
durant l'année

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Afin de sensibiliser les habitants, le jeune public et les touristes au patrimoine et à la qualité architecturale, la Communauté d'agglomération porte le label Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais, avec la Ville de Villefranche-sur-Saône et la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.



CONCEPTION DE L'EXPOSITION PERMANENTE DE LA MAISON DES MÉMOIRES EN BEAUJOLAIS

L'exposition permanente de la Maison des Mémoires en Beaujolais invitera à parcourir sur 240 m² **plus de dix siècles d'histoire du Beaujolais**, depuis les premiers seigneurs de Beaujeu jusqu'aux engagements contemporains des habitants du territoire. Conçu comme un voyage à travers paysages, patrimoines et destins individuels, le parcours mettra en lumière **vingt-six portraits**, qui racontent les choix, les luttes, les espoirs et les gestes de celles et ceux, anonymes ou célèbres, qui ont bâti, protégé et transmis ce territoire. Des objets, archives et photographies vendront alimenter et compléter ces récits. Le musée des conscrits, d'ores et déjà présent au second étage, reflète aussi un pan de l'histoire du Beaujolais.

VISITES ET SÉANCES DE MÉDIATION POUR LES ÉCOLES

Trois parcours accompagnés par deux guides-conférenciers sont proposés :

- Apothicaires : visite de l'ancien hôtel-Dieu, ses cours, sa chapelle, la salle des échevins et son apothicaire ainsi qu'un atelier "Herboristes" pour découvrir les vertus médicinales des plantes.
- Architecture contemporaine : découverte des principales bâtisses caladoises, de la belle époque aux années 30.
- Villefranche médiévale : balade autour de la Maison des Mémoires, avec la visite de la collégiale Notre-Dame des Marais, la découverte de maisons en pans de bois et Renaissance, ainsi qu'un atelier "Remparts" pour dessiner le plan de la ville.

CHIFFRES CLÉS

3 expositions
présentées à
la Maison des Mémoires

et **3** expositions
hors les murs

938 participants
aux ateliers scolaires
(37 classes)

4 154 visiteurs
hors temps scolaire



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Trois expositions temporaires ont été présentées en 2025 dans la Maison des Mémoires en Beaujolais :

- Ils arrivent ! Mémoires beaujolaises de la Deuxième Guerre mondiale (3 septembre 2024 au 5 février 2025).
- L'âge du bois – le chaud et le froid du 13^e siècle à aujourd'hui (23 avril au 2 novembre 2025).

- J'attendrai ! 80^e anniversaire d'un triple retour en 1945 (25 juin au 21 septembre 2025)

En complément, des expositions ont été prêtées au Collège Faubert de Villefranche-sur-Saône et à l'association Ecobeaupal.

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Dans l'objectif de conforter le rayonnement et l'attractivité touristique du Beaujolais, la Communauté d'agglomération soutient l'office de tourisme Beaujolais Tourisme qui étend son action à l'échelle de trois intercommunalités du Beaujolais.



PROMOTION DU BEAUJOLAIS

Beaujolais Tourisme assure des **missions de valorisation et de promotion du territoire**, en lien avec ses spécificités (vignoble, patrimoine, art de vivre). L'office de tourisme intervient à la fois dans l'accueil des publics, la mise en visibilité de l'offre touristique et l'accompagnement des acteurs locaux.

Ses actions contribuent à la structuration et à la promotion d'une offre diversifiée (patrimoine culturel, itinéraires de découverte, gastronomie, viticulture, événements, etc.), en direction des visiteurs comme des habitants.

En appui au développement économique local, Beaujolais Tourisme accompagne les professionnels du secteur (hébergeurs, restaurateurs, viticulteurs, prestataires d'activités) par des actions de conseil, de promotion et de mise en réseau.

Ces missions se traduisent par la mise en œuvre d'un programme d'actions comprenant notamment :

- la participation à des événements professionnels d'envergure nationale et internationale, dont le salon Rendez-vous en France à Lyon ;
- le déploiement de campagnes de communication, notamment numériques ;
- le développement des relations presse, avec de nombreuses retombées médiatiques ;
- la publication d'un guide touristique du Beaujolais ;
- l'animation du Club du Tourisme d'Affaires (rencontres professionnelles, outils de promotion).

SORTIES ET VISITES SUR LE TERRITOIRE

Beaujolais Tourisme propose une **offre de visites et d'activités destinée aux habitants et aux visiteurs**, pour faciliter l'accès aux richesses touristiques du territoire.

Cette programmation s'appuie sur différents formats, notamment des visites guidées, parcours thématiques, activités ludiques, et valorise notamment :

- le patrimoine urbain et architectural, « Trésors cachés » de Villefranche-sur-Saône ;
- les circuits associant découverte patrimoniale et gastronomie locale, tels que « Clochemerle au cœur du roman » à Vaux-en-Beaujolais ;
- les thématiques historiques et culturelles du territoire ;
- des dispositifs ludiques accessibles en autonomie (parcours numériques, géocaching « les Gnolus ») ;
- des offres adaptées au jeune public.



CHIFFRES CLÉS

227 127
visiteurs sur le site internet
Beaujolais Tourisme

46 122 visiteurs
dans les 5 bureaux
d'information touristique

Plus de **900** visiteurs
pour les visites guidées
et activités proposées

3 090 visiteurs
dans le cadre
de journées groupes

RÉFÉRENTS

Myriam CADI

Vice-Présidente Développement économique, commerce, tourisme

Caroline GUILLEMOT

Directrice du Développement économique

04.

TERRITOIRE INNOVANT pour répondre aux besoins des familles



CHIFFRES CLÉS

1015

enfants accueillis
en crèche

377

places attribuées
en commission d'admission

346

enfants inscrits dans les deux Relais
Petite Enfance Intercommunaux (RPEI)

38

enfants
en situation de
handicap accueillis

98

stagiaires
accueillis de la 3^e
à la formation infirmière

PETITE ENFANCE

La Communauté d'agglomération est engagée au quotidien pour répondre aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant : diversifier les solutions d'accueil sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'épanouissement des jeunes enfants et permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.



PROMOTION ET PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Pour contribuer à l'attractivité du métier sur le territoire et au renforcement de ses équipes, plusieurs actions ont été conduites en 2025 :

- **L'organisation d'un 3^{ème} job dating** à E-cité en juin 2025 en partenariat avec France Travail : le job dating est une pratique préalable au recrutement. Les candidats disposent de quelques minutes pour se présenter. Leur objectif est d'obtenir un entretien d'embauche. Cette édition 2025 a démontré son efficacité : 30 candidats pour 10 recrutements.
- **L'organisation du 2^{ème} forum des assistantes maternelles** : 17 participants, dont 2 ont fait une demande d'agrément.
- **La formation des professionnels des crèches** : 341 jours de formation.
- **La participation à de nombreux événements à destination d'élèves du secondaire et d'étudiants** afin de promouvoir les métiers de la petite enfance et les postes offerts : forums, salons de l'emploi, place de l'emploi, etc.
- **La poursuite du développement de l'apprentissage** : les équipes des crèches comptent 10 apprentis en alternance à la rentrée 2025 et 2 apprentis de la rentrée précédente ont été recrutés.

ÉVOLUTION DE LA CONFECTION DES REPAS DANS LES CRÈCHES

Dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, la Communauté d'agglomération a fait le

choix de faire appel à une entreprise pour la confection des repas dans les crèches depuis septembre 2025.

Une attention particulière a été portée aux menus afin de continuer à **proposer une alimentation saine limitant le nombre d'intermédiaires, fraîche, de saison et respectueuse de l'environnement.**

ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE JOUER SOUS TOUTES SES FORMES

Cette journée annuelle réunissant les 140 agents des crèches de la Communauté d'agglomération favorise l'échange entre professionnels et le questionnement des pratiques.

Au programme de l'édition 2025 : des temps d'échanges autour de stands, animés par des représentants des équipes de chacune des crèches, pour mettre en avant le rôle du jeu dans le développement et l'accompagnement des tout-petits.

Des ateliers variés ont enrichi cette journée :

- **Allons dehors !** pour inviter à redécouvrir les bienfaits des activités en extérieur.
- **Un atelier d'éveil musical**, pour explorer le son et le rythme avec les jeunes enfants.
- **Un atelier** présentant différents types de jeux et conseils pour mieux les disposer dans les espaces d'accueil.
- **Un atelier** sur les stéréotypes de genre, pour sensibiliser à une approche plus inclusive dès le plus jeune âge.



RÉFÉRENTES

Catherine RABOURDIN

Vice-Présidente Petite enfance, santé, handicap, soutien aux aidants

Sonia THOMAS

Directrice du Pôle Cohésion sociale et équipements

Isabelle VESVRES

Responsable du service Petite enfance

SPORT

La Communauté d'agglomération s'est fixée pour objectif de faire de son territoire un « territoire de talents », en créant du lien par le sport, de favoriser le sport pour tous en optimisant l'offre des équipements sportifs et l'accessibilité.



ORGANISATION DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2025

La Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 11 au 14 avril 2025, a rassemblé 400 élèves issus des classes de 6^e à la Terminale des collèges et lycées du territoire, **autour du thème « Prolonger la magie des Jeux ».**

Au programme : des initiations et rencontres sportives dans cinq disciplines mêlant sport et parasport — escalade, laser run, rugby fauteuil, badminton et parkour — offrant aux jeunes une expérience inclusive et enrichissante.

Lola Desfeuillet, athlète de haut niveau en saut en longueur ayant participé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 a été présente pendant la semaine.

TOUS EN FORME OLYMPIQUE !

La Communauté d'agglomération a organisé, le 5 juillet à l'Escale, une **matinée dédiée aux bienfaits de l'activité physique.**

Cet événement s'inscrit à la fois dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, du label « Terre de Jeux », et dans le Contrat Local de Santé. Il vise à sensibiliser les habitants aux bénéfices de l'activité physique et de l'alimentation pour la santé.



Organisée en partenariat avec des acteurs du sport, de la santé, de l'alimentation et de la biodiversité, cette matinée proposait **trois parcours thématiques : « Respirer », « Bouger » et « Partager » accessibles à tous les publics.**

PROGRAMME « CLUB INCLUSIF »

La Communauté d'agglomération est engagée pour développer la pratique sportive des personnes vivant avec un handicap avec le programme « Club inclusif », en partenariat avec le Comité Paralympique et Sportif Français.

Ce programme vise à sensibiliser les clubs et à les guider dans des actions en faveur de l'inclusion. Une deuxième session de formation, entièrement financée par la Communauté d'agglomération et le Comité Paralympique Français, s'est déroulée en novembre 2025 à destination de **4 clubs.**

L'objectif est de créer un réseau de clubs sur le territoire permettant aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive.



LE NAUTILE, CENTRE AQUATIQUE DÉDIÉ AUX SCOLAIRES

Le Nautile joue un rôle essentiel dans **l'apprentissage de la natation** pour les jeunes du territoire. Chaque année, 1 000 élèves des écoles de la Communauté d'agglomération bénéficient de créneaux dédiés pour découvrir les bienfaits de l'eau dans un cadre sécurisé et pédagogique.

Ces séances permettent aux enfants de s'initier à la natation, d'acquérir des compétences aquatiques et de se familiariser avec les règles de sécurité. En favorisant la pratique sportive dès le plus jeune âge, Le Nautile contribue à l'apprentissage du savoir-nager, une compétence essentielle pour leur sécurité et leur épanouissement.



ACCUEIL D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS DE NIVEAU NATIONAL

► 1/8^{ème} ET ¼ DE FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BOXE MINIMES, CADETS, JUNIORS

Le palais omnisports de L'Escale a accueilli 300 compétiteurs venant de toute la France les 8 et 9 février, lors d'un évènement co-organisé par le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Boxe et le Boxing Club de Villefranche-sur-Saône.

► FINALES RÉGIONALES DE RUGBY SENIORS

Plus de 1 500 spectateurs étaient présents pour encourager les meilleures équipes de rugby de la région à L'Escale le 3 mai. Cet évènement a été co-organisé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby et le club du CSV.



► CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS DE DANSE BATTLE HIP-HOP

Organisé au palais omnisports de L'Escale du 19 mai au 22 mai, l'évènement a rassemblé 49 équipes de danseuses et danseurs de hip-hop venant de tout le territoire métropolitain et d'outre-mer. L'AS du Collège Jean Moulin de Villefranche-sur-Saône a représenté l'académie de Lyon.

► CHAMPIONNATS D'EUROPE DANCE SHOW 2025

Le palais omnisports de L'Escale a accueilli les meilleures danseurs et danseuses d'Europe du 29 mai au 1^{er} juin, lors d'un championnat co-organisé par l'association Caladance et CFFDJ-IDO. 27 danseuses du Beaujolais ont représenté la France.

► COUPE DE FRANCE ESCALADE ÉPREUVE DE DIFFICULTÉ ET CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRANS

Organisé par le club Vertige au palais omnisports de L'Escale les 13 et 14 juin.



CHIFFRES CLÉS

182 397
entrées
au Nautile

16 775
élèves accueillis
à L'Escale

400
élèves ont participé
à la Semaine Olympique
et Paralympique

RÉFÉRENTS

Michel JAMBON

Conseiller délégué Sport

Laurent GUILLOT

Responsable du service Sport

SANTÉ

La Communauté d'agglomération a pour objectif d'encourager la prévention santé et l'accès aux soins via la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle des 18 communes en lien avec les acteurs médicaux, sociaux, éducatifs et associatifs du territoire.

ADOPTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) a été signé le 21 février 2025 pour une durée de cinq ans. Ce contrat vise à améliorer la santé des habitants en agissant sur cinq axes stratégiques :



CYCLES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE POUR DES PERSONNES ÂGÉES ET LEURS AIDANTS

La Communauté d'agglomération a mis en place **des séances d'activité physique adaptée** délivrées par un professionnel éducateur diplômé à Gleizé, Lacenas, Rivolet, Saint-Etienne-des-Oullières et Villefranche-sur-Saône. Au total, près de 70 personnes âgées dont une trentaine d'aidants, ont bénéficié de ces séances. Cette action favorise le maintien à domicile, la prévention des chutes et le lien social des personnes âgées, tout en contribuant à un meilleur bien-être des aidants qui bénéficient d'un temps agréable avec leur proche aidé ou d'un temps de répit.



ORGANISATION DU 2^{ème} SALON DU PROCHE AIDANT ET DU BIEN VIEILLIR

La Communauté d'agglomération a organisé, avec sept partenaires, **un salon destiné à apporter des informations utiles aux aidants**

du territoire, qui prennent soin d'un proche âgé, en situation de handicap ou ayant une maladie chronique. Une soixantaine de stands répartis par thème (domicile, santé et prévention, répit et soutien, parcours et accompagnement) ont permis aux 450 participants d'échanger avec les 250 professionnels du vieillissement, du handicap et de l'aidance mobilisés.

En marge du salon, les professionnels ont assisté à une conférence et participé à un temps de partage et d'échange. Le nouveau format de cette édition a été un

franc succès, témoignant du besoin à un meilleur accès aux informations pratiques dans le domaine de l'aidance.

MISE EN PLACE D'ACTIONS EN SANTÉ MENTALE

L'année 2025 a permis de structurer et prioriser collectivement les grands enjeux en santé mentale du territoire, axe majeur du CLS, afin de mettre en place des actions. Grâce à une forte mobilisation des partenaires du territoire (associations, professionnels de santé, du médicosocial et du social, petite enfance, éducation nationale, bailleurs sociaux, Département, etc.), 4 groupes de travail ont été constitués : santé mentale des jeunes, déstigmatisation grand public, formations et sensibilisations, cellule de cas complexe.

Plusieurs actions ont été conduites en 2025 :

- L'organisation de journées de sensibilisation des professionnels et d'une conférence grand public « santé mentale et précarité » dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en juin.
- Une sensibilisation des encadrants de la Communauté d'agglomération en juin, à la santé mentale.
- Une sensibilisation des professionnels au contact du public au développement des compétences relationnelles et émotionnelles en décembre.
- L'organisation d'un forum consacré aux outils pour lutter contre les idées reçues en décembre.

CHIFFRES CLÉS

11 signataires et + de **50** partenaires engagés dans le Contrat Local de Santé

700 participants au 2^{ème} Salon du proche aidant et du bien vieillir

45 partenaires mobilisés pour la mise en place d'actions en santé mentale.

RÉFÉRENTES

Catherine RABOURDIN

Vice-Présidente Petite enfance, santé, handicap, soutien aux aidants

Mathilde LAVRY

Responsable du service Contrat local de santé

CIMETIÈRE PAYSAGER ET CENTRE FUNÉRAIRE

La Communauté d'agglomération a pour objectif d'adapter son service funéraire aux besoins des habitants du territoire. Elle dispose pour cela d'un cimetière paysager qui s'étend sur 14 hectares et d'un centre funéraire crématorium, tous deux situés sur la commune de Gleizé.

ÉLABORATION D'UN PLAN GUIDE VISANT À ANTICIPER LES BESOINS D'ÉVOLUTION DU SITE FUNÉRAIRE

A partir d'un état des lieux détaillé, un plan guide a été élaboré en 2025 afin d'identifier les enjeux funéraires du territoire à court, moyen et long termes. Il a permis de **définir les besoins d'adaptation et de développement des équipements pour les prochaines décennies.**

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ AU CIMETIÈRE PAYSAGER

Le cimetière paysager constitue un modèle innovant en matière de transition écologique. **Une gestion écoresponsable des espaces verts et des initiatives pour la protection d'un écosystème propice au développement de la faune et la flore** sont menées pour préserver la nature et être un espace vert apaisant, ouvert à tous et accueillant pour les familles endeuillées et les visiteurs.

A la suite du diagnostic sur la biodiversité réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux en 2024, de nouvelles actions ont été mises en œuvre afin de renforcer la préservation et le développement des espèces présentes sur le site : la fauche tardive, l'extension des zones de libre évolution, etc.

L'installation de deux ruches symbolise cet engagement environnemental et contribue à la diversification des espèces pollinisatrices.



CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN À PARTIR DU PRODUIT GÉNÉRÉ PAR LA VALORISATION DES MÉTAUX ISSUS DE LA CRÉMATION

Conformément à la législation funéraire, la Communauté d'agglomération a constitué un fonds destiné à accompagner des initiatives locales portées par des associations menant des actions solidaires et autour de la santé sur le territoire.

14 associations ont bénéficié d'un don pour un montant total de 65 682 €.



CHIFFRES CLÉS

295
inhumations
en 2025

dont **171 dispersions**
au Jardin du souvenir

1 390
crémations
au centre funéraire

RÉFÉRENTES

Nathalie PETROZZI-BEDANIAN

Conseillère déléguée Cimetière paysager, centre funéraire

Emmanuelle VIGNAL

Responsable du service Funéraire

05.

TERRITOIRE **FÉDÉRATEUR** pour réduire les fractures sociales



CONTRAT DE VILLE, COHÉSION SOCIALE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Communauté d'agglomération œuvre à l'animation du contrat de ville pour la conduite d'actions de développement social et d'amélioration de la gestion sociale et urbaine de proximité. Elle entend également favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances des enfants de 2 à 16 ans.



GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITÉ (GSUP)

La Communauté d'agglomération coordonne la mise en œuvre d'actions visant à renforcer le développement social et améliorer la gestion de proximité (GSUP). Elle agit en partenariat étroit avec les services de l'État, les bailleurs sociaux et les communes en lien avec les habitants.

Dans ce cadre, une convention, annexée au Contrat de ville, a été établie. Elle a pour objectif d'**améliorer concrètement le cadre de vie des habitants**, en s'appuyant sur une gestion concertée, au plus près de leurs besoins et de leurs usages.

Cette démarche concerne plusieurs domaines du quotidien, tels que la propreté urbaine, l'entretien des espaces verts, la gestion et la valorisation des déchets, mais aussi la sécurité et le renforcement du lien social.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PARENTALITÉ

La Communauté d'agglomération porte le PRE (Programme de Réussite Éducative). Ce parcours individualisé croisant temps individuels et collectifs a ainsi permis 149 accompagnements d'enfants et de leurs familles en 2025.

Des actions d'accompagnement à la parentalité ont également été organisées en 2025 : 150 cafés des parents ont été proposés dans les écoles de Villefranche-sur-Saône. 4 conférences-ateliers ont été organisées à Cogy, Limas, Saint-Etienne-des-Oullières et Villefranche-sur-Saône, réunissant 350 participants.



ATELIERS NUMÉRIQUES

La Communauté d'agglomération développe **une offre d'accompagnement au numérique** ouverte à tous les habitants du territoire.



Cette offre, variée, s'adapte aux besoins des usagers et peut aller de l'aide aux démarches en ligne (CAF, impôts, carte grise par exemple), à un accompagnement individuel ou à des ateliers numériques pour apprendre à utiliser un ordinateur, à naviguer sur internet ou mieux maîtriser les outils du quotidien. Ces services sont proposés par un réseau de 18 structures locales coordonnées par la Communauté d'agglomération. Une plaquette recense l'ensemble des lieux et des actions disponibles.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ DANS LES QUARTIERS

La Communauté d'agglomération coordonne un **programme d'animations ouvertes à tous dans les quartiers de Belleruche et de Béligny**. En 2025, ce sont 22 partenaires mobilisés, 78 animations programmées et 950 participations pour une édition placée sous le signe du fantastique.

CHIFFRES CLÉS

50 projets
soutenus dans le cadre
de la programmation
Politique de la ville
et Cohésion sociale
et le Fonds de
développement local

149 enfants
accompagnés
par le Programme de
Réussite Éducative

4 conférences-
ateliers
sur la parentalité

293
participants
aux ateliers numériques

RÉFÉRENTES

Stylite BAUDU-LAMARQUE

Vice-Présidente Projets et renouvellement urbains,
contrat de ville, cohésion sociale, réussite éducative

Jessica BARC

Responsable du service Contrat de ville, cohésion sociale
et réussite éducative

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BELLEROCHÉ

La Communauté d'agglomération pilote et coordonne le Programme de Renouvellement Urbain de Belleroche en lien avec les différents maîtres d'ouvrages et les services de l'État. Les principaux objectifs du projet sont de diversifier l'offre résidentielle et les fonctions du quartier et de l'ouvrir sur son environnement.

RELOGEMENT ET DÉMOLITION

Le projet nécessite des démolitions qui permettront de **créer de nouvelles rues, de construire de nouveaux logements et un nouvel équipement.**

Les habitants sont accompagnés dans leur relogement. Fin 2025, il restait 15 ménages à reloger sur les 400 au début du programme et la démolition d'une barre sur le secteur du Plateau a été réalisée.

AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

L'aménageur Deux Fleuves Rhône Habitat a lancé la première phase de travaux en novembre, avec **la création d'une nouvelle voie et d'un bassin paysager.**



Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a déployé 21 points de collecte de proximité des déchets en octobre. Ce nouvel équipement plus accessible et plus pratique permet aux habitants d'apporter sur un même site les ordures ménagères, le verre, les emballages et papiers ainsi que les biodéchets.

Ces points de collecte permettent d'améliorer le tri des déchets, de réduire leur volume et de maintenir le quartier plus propre. En septembre, une campagne de communication de proximité a été déployée, comprenant des actions de sensibilisation en porte-à-porte ainsi que la distribution de supports pédagogiques. L'objectif était de préparer les habitants à ce nouveau mode de collecte et de favoriser l'adoption de bonnes pratiques de tri.

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE PIERRE MONTET

La ville de Villefranche-sur-Saône a débuté en 2025 les travaux d'amélioration de l'école Pierre Montet. Sept nouvelles classes, dont trois dans l'ancienne salle de sport, un nouveau préau et une salle polyvalente seront créés. La cour d'école sera agrandie et un nouveau parvis facilitera l'accès à l'école. **Dès la rentrée 2026, élèves et familles pourront profiter d'une école modernisée et plus accueillante.**





MAISON DU PROJET

La Maison du projet est ouverte au public tous les mercredis matin. Au 90 place Laurent Bonneval, elle a été entièrement repensée pour mieux recevoir les habitants de Belleruche. Afin de leur permettre de mieux comprendre et de suivre la transformation de leur quartier, il est possible d'échanger autour d'un café ou de consulter

des panneaux interactifs présentant notamment le planning des chantiers en cours. Par ailleurs, une **nouvelle maquette du projet** est disponible afin de permettre aux habitants de se projeter facilement dans le projet, en complément des supports déjà présents.

CHIFFRES CLÉS

Un projet de renouvellement urbain sur

36,9 ha

à cheval sur 3 communes
(Gleizé, Limas
et Villefranche-sur-Saône)

510

logements démolis,
soit un logement actuel
sur 4

250

nouveaux logements

556

logements rénovés

*Création d'un nouveau groupe scolaire, d'un pôle administratif,
d'une nouvelle offre commerciale et d'une nouvelle maison de santé,
Budget de l'opération : environ 130 M€, répartis entre l'État-ANRU,
les bailleurs et les collectivités*



RÉFÉRENTS

Stylite BAUDU-LAMARQUE

Vice-Présidente Projets et renouvellement urbains,
contrat de ville, cohésion sociale, réussite éducative

Noémie BEAUPRÊTRE

Responsable du service Renouvellement urbain

06.

DES MOYENS pour agir



DIRECTION GÉNÉRALE

Soutenir les équipes dans leurs missions, favoriser une dynamique de travail bienveillante et collaborative, promouvoir la transversalité et l'efficacité au service des 18 communes et de leurs habitants.



FÉDÉRER ET SE TRANSFORMER : LE PROJET D'ADMINISTRATION « TRAJECTOIRE »

L'année 2025 est la deuxième année de mise en œuvre du projet d'administration Trajectoire. Une feuille de route commune pour travailler de manière plus efficace, transverse et innovante.

Plusieurs actions concrètes ont été conduites durant l'année, notamment :

- **Des temps annuels de cohésion interservices** tels que la soirée des vœux et médailles, les olympiades de l'été ou encore la session d'intégration des nouveaux arrivants.
- **Le développement des outils de communication interne** sur l'intranet comme les vidéos « 5 min pour comprendre » afin d'expliquer le fonctionnement de la Communauté d'agglomération dans un format court.



- **La formation des managers et des agents** sur des sujets tels que « Challenger son temps » ou encore « Sensibilisation à la santé mentale ».



- **L'accompagnement des agents dans les outils du quotidien grâce aux rencontres « Café Ressources »**, un espace d'échange simple et convivial pour répondre aux questions du quotidien. Organisées mensuellement, ces rencontres réunissent en moyenne 50 participants à chaque session. Le format de 30 minutes, à 8h30 en présentiel ou en visioconférence, facilite la participation.



Les animateurs des cafés ressources y partagent des conseils pratiques pour mieux utiliser les outils et travailler plus efficacement, par exemple : Usage de One Drive, Astuces Outlook, Mes premiers pas dans l'usage de l'Intelligence artificielle, finances et comptabilité.

- **L'accompagnement des agents au changement dans le cadre du projet de futur siège à horizon 2027.** Ce projet est l'opportunité de revoir les pratiques de travail avec les agents. Ils sont associés à la réflexion sur l'aménagement des espaces et le changement des pratiques (bureaux partagés, économies d'énergies, réemploi des matériaux, etc.).



RÉFÉRENTS

Pascal RONZIÈRE

Président

Stéphanie PROST-ROUX

Directrice générale des services

Thibaut CASTAN

Relations partenariales, territoire, organisation

ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Assurer l'organisation
et le suivi des instances communautaires
et renforcer l'expertise juridique de la collectivité.



Conseil Communautaire

► ORGANISER ET SUIVRE LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES :

- **organisation des réunions** du Conseil et du Bureau communautaires,
- **suivi des délibérations** adoptées par ces instances et des décisions du Président,
- **organisation des élections et désignations** visant à assurer la représentativité de la Communauté d'agglomération.

► RENFORCER L'EXPERTISE JURIDIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- **sécurisation juridique** des actes, **conseil juridique** aux services,
- **suivi des affaires** contentieuses,
- **pilotage de l'archivage** réglementaire.

CHIFFRES CLÉS



9

réunions du Conseil communautaire

11

réunions du Bureau communautaire

277

délibérations prises en 2025
par le Bureau et le Conseil communautaire



RÉFÉRENTS

Pascal RONZIÈRE

Président

Audrey BARJON

Directrice du service Assemblées et Juridique

RESSOURCES HUMAINES

Mettre en œuvre la politique des ressources humaines de la Communauté d'agglomération, assurer la coordination entre la stratégie générale formalisée par les élus et la direction générale en matière de service public et les moyens RH à mettre en œuvre.



PROMOUVOIR LA SANTÉ

En 2025, la Communauté d'agglomération a poursuivi ses actions en faveur de la santé des agents :

- une campagne de vaccination gratuite contre la grippe saisonnière a été organisée, en partenariat avec le Centre de santé et de prévention de Villefranche-sur-Saône. 41 agents ont bénéficié de cette campagne de vaccination.
- une opération « Octobre rose » et « Novembre bleu » avec campagne d'affichage pour sensibiliser au dépistage précoce du cancer.
- une sensibilisation des agents à la santé mentale par un module de formation dédié.



FACILITER LES DÉMARCHES DES AGENTS

La simplification des démarches et le renforcement de la relation de proximité avec les agents est une priorité du projet de service. De nouveaux outils ont été déployés pour faciliter l'accès aux informations administratives : les fiches de paie sont désormais consultables et téléchargeables via l'outil informatique SMD, qui permet également la gestion entièrement dématérialisée du Compte Épargne Temps. Cette évolution offre un accès plus rapide, plus autonome et plus sécurisé aux informations personnelles.

FORMER LES AGENTS DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération a organisé en 2025 1 151 jours de formation à destination de ses agents, et 178 jours aux agents des communes avec l'appui du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL

En 2025, dans un contexte budgétaire contraint, la Communauté d'agglomération a maintenu son engagement en faveur du pouvoir d'achat des agents. Après la revalorisation des agents de catégorie C et du personnel du conservatoire en 2024, de nouvelles actions ont été conduites en 2025 : revalorisation des agents de catégorie B, prise en compte renforcée de l'ancienneté des agents contractuels dans leur évolution salariale et participation financière à la couverture santé et prévoyance de l'ensemble des agents.

CHIFFRES CLÉS

373 ETP
(Équivalent Temps Plein)

65 %
de femmes

1 329
jours de formation

RÉFÉRENTS

Gilles DUTHEL

Vice-Président Finances, ressources humaines, administration générale, commande publique

Sylvie BOUILLOUX

Directrice des Ressources Humaines

COMMUNICATION

Concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des actions de communication ayant pour objectifs de faire connaître, d'informer et de valoriser les services, les compétences ou les réalisations de la Communauté d'agglomération auprès des habitants et des partenaires du territoire.



DIFFUSER L'INFORMATION AUX HABITANTS AVEC UN NOUVEAU SITE INTERNET

La Communauté d'agglomération a actualisé son site internet **www.agglo-villefranche.fr** mi-2025 pour rendre l'information plus accessible :

- Organisation des pages repensée afin que chacun trouve rapidement les services qui lui sont utiles.
- Accès aux démarches en ligne simplifié pour faciliter la vie du quotidien.
- Navigation retravaillée pour offrir une expérience plus confortable sur ordinateur comme sur mobile.
- Un module d'accessibilité spécifiquement pensé pour faciliter la lecture des personnes en situation de handicap.



AFFIRMER L'IDENTITÉ VISUELLE

La Communauté d'agglomération poursuit le déploiement de sa charte graphique et de ses 3 axes – Vivre en plus beau, Innover en plus grand et Aimer en plus fort – afin de renforcer la lisibilité et la cohérence de son identité sur l'ensemble de ses supports et équipements. **Plusieurs réalisations ont marqué cette année 2025 :**

- **Le déploiement de la charte graphique dans les équipements intercommunaux**, notamment au Palais omnisports de l'Escale, avec la mise en place d'une nouvelle signalétique.
- **La déclinaison progressive de l'identité visuelle sur plusieurs projets structurants du territoire**, tels que le service de location de vélos Viavélo ou le guichet unique petite enfance, afin d'assurer une meilleure cohérence et reconnaissance des actions de la Communauté d'agglomération.



INFORMER LES HABITANTS SUR LES ACTIONS

Afin d'informer les habitants sur les actions menées et les événements organisés, la Communauté d'agglomération déploie **un plan de communication** : journal Point commun, presse, réseaux sociaux, kit communication aux communes, réunions publiques, porte-à-porte, etc.



La Communauté d'agglomération communique régulièrement sur ses nouvelles actions pour les faire connaître aux habitants. Par exemple, en 2025, concernant le lancement du nouveau service de location de vélos Viavélo, les nouvelles règles d'urbanisme issues du PLUi-H ou encore sur l'évolution du calendrier de collecte des déchets.

CHIFFRES CLÉS

21 démarches

en ligne disponibles sur le site internet de la Communauté d'agglomération

7125
abonnés

7 000
connexions mensuelles
au site internet

RÉFÉRENTS

Pascal RONZIÈRE

Président

Sabine MASSINA

Directrice de la Communication

CONCERTATION

Organiser des temps d'échanges à destination des habitants et des partenaires tout au long de l'année.



Atelier mobilité avec des entreprises

► LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MANDAT S'APPUIE SUR LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX, À L'EXEMPLE :

- **Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H)** soumis à enquête publique en février et mars : 340 habitants ont été reçus dans les permanences en mairies et près de 500 contributions ont été déposées, pour autant de réponses apportées.
- **Élaboration du Plan Local de Mobilité (PLM)** avec l'animation d'ateliers mobilité de concertation réunissant usagers, associations, entreprises et communes en mai et juin.
- **Déploiement des bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires** avec trois réunions publiques d'information organisées en septembre et octobre.
- **Mise en oeuvre du Programme de Renouvellement Urbain de Belleruche** avec une rencontre élus et habitants en juin, et à partir de novembre, un rendez-vous mensuel avec les habitants, l'aménageur, les entreprises de travaux et la Communauté d'agglomération.
- **Démarrage des travaux du futur siège de la Communauté d'agglomération** avec une réunion publique d'information des riverains en avril.
- **Information sur les travaux de voirie et réseaux** avec des courriers "info riverains" et une réunion publique d'information des riverains en février sur les travaux d'assainissement du centre-ville de Jassans-Riottier

► LA MISE EN PLACE DE PERMANENCES MOBILES

Les permanences mobiles visent à aller à la rencontre des habitants pour les informer sur les actions et les services proposés par la Communauté d'agglomération.

À bord d'un véhicule aux couleurs de la Communauté d'agglomération, agents et élus se sont rendus dans les communes dans un cadre simple et convivial, afin d'expliquer les missions et les actions de la Communauté d'agglomération, au service des habitants. C'est également un moyen de renforcer le lien avec les 18 communes du territoire.

Ces permanences mobiles se sont principalement déroulées sur les places et marchés hebdomadaires, afin de profiter de ces temps de vie locale propices aux échanges avec les habitants.



RÉFÉRENTS

Pascal RONZIÈRE

Président

Stéphanie PROST-ROUX

Directrice générale des services

SYSTÈMES D'INFORMATION

Appuyer les services au niveau informatique en leur apportant les moyens techniques nécessaires à leurs missions quotidiennes et en fournissant des logiciels et des solutions permettant d'améliorer le service aux usagers, dans le respect des principes de sécurité et de numérique responsable.

LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La Communauté d'agglomération et la Ville de Villefranche-sur-Saône ont mis en place une démarche conjointe de stratégie numérique responsable.

Elle repose sur quatre axes :

- 1. Favoriser l'accès au numérique pour tous sur le territoire :** Soutenir le développement du numérique dans le quotidien des habitants et des entreprises en développant des services en ligne et en contribuant à réduire la fracture numérique.
 - 2. Promouvoir un numérique responsable au sein de la collectivité :** Sensibiliser les agents et les citoyens à un usage plus éthique et écologique des outils numériques.
 - 3. S'appuyer sur le numérique pour une administration plus efficiente :** Moderniser nos processus internes pour mieux répondre aux besoins des habitants tout en réduisant les coûts et les impacts environnementaux.
 - 4. Optimiser la gestion des ressources et du matériel informatique :** Allonger la durée de vie des équipements, favoriser leur réemploi et réaliser des achats responsables.
- Cette stratégie marque une étape importante dans la transition numérique.

MODERNISER LE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

En 2025, la Communauté d'agglomération a modernisé le système téléphonique mutualisé avec la Ville de Villefranche-sur-Saône pour améliorer la qualité d'accueil. Elle a déployé la téléphonie sur ordinateur, ce qui lui a permis d'abandonner les anciens combinés de téléphones fixes et d'offrir aux agents une plus grande facilité de réponse, notamment en mobilité. Le paramétrage des circuits d'appel a été entièrement revu avec un objectif "zéro appel perdu". La finalité est ainsi de garantir un service plus réactif et plus fiable aux habitants.

CHIFFRE CLÉ

350 lignes

de téléphones fixes migrés vers la softphonie



FOCUS SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est un système qui permet de collecter, stocker, analyser et visualiser des données géographiques pour mieux comprendre et gérer notre territoire.



DÉPLOYER UN SOCLE GÉOMATIQUE INTERCOMMUNAL COMPLET

La Communauté d'agglomération a déployé un nouveau socle géomatique complet autour d'ArcGIS. Ce cadre commun permet d'héberger, sécuriser et partager les données cartographiques entre utilisateurs. Il offre une base unique pour **produire des cartes, publier des applications et gérer les accès**.

MODERNISER LES APPLICATIONS

Avec cet outil, la Communauté d'agglomération a pu moderniser **ses applications pour les rendre plus utiles et plus ergonomiques**.

Concrètement, des **applications métiers** permettent par exemple de croiser le cadastre et les réseaux d'eau, l'outil « 1Water » aide à visualiser et comprendre le fonctionnement du réseau d'assainissement, notamment le cheminement des eaux.



La Communauté d'agglomération propose aussi **des applications accessibles à tous** pour s'informer plus facilement sur la collecte des déchets, l'urbanisme ou encore le cadastre géothermique. L'application déchets permet par exemple aux habitants de consulter leur calendrier de collecte en un clic.

Elle déploie également ses outils SIG auprès des communes et facilite leur utilisation sur le terrain, y compris en mobilité.

Les informations sont donc plus simples à consulter pour les habitants et les agents disposent de données directement utilisables sur le terrain.

CHIFFRES CLÉS

145

comptes
utilisateurs
sur la
plateforme

46

applications
intégrées

45

contenus
(infographies,
cartes, etc.)
diffusées au
grand public

65

cartes produites

et 168

couches
de données intégrées

RÉFÉRENTS

Gilles DUTHEL

Vice-Président Finances, ressources humaines, administration générale, commande publique

Myriam CADI

Vice-Présidente Développement économique, commerce, tourisme

Corentin LEBLANC

Directeur des Systèmes d'Information

Frédéric AGUERRE

Responsable Système d'Information Géographique

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Définir les orientations financières et budgétaires, élaborer et exécuter les budgets, assurer le pilotage et le contrôle de gestion, la recherche de financements et le suivi des dossiers de demandes de subventions.

Accompagner la définition de la politique d'achat et de passation des marchés publics de la collectivité.



AMÉLIORER LE SUIVI COMPTABLE

Plusieurs actions visant l'amélioration du suivi comptable des projets de la Communauté d'agglomération ont été menés en 2025 :

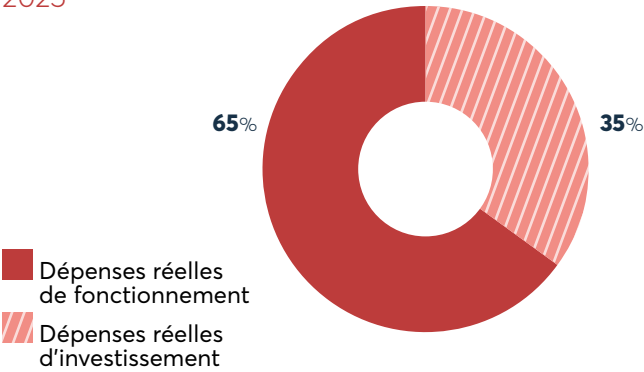
- **Poursuite des autorisations de programme** pour l'ensemble des dépenses d'investissement, tous budgets confondus. Les autorisations de programme permettent une gestion pluriannuelle des projets d'investissement. Elles apportent notamment une information sur le coût total prévisionnel des projets et facilitent leur exécution et suivi financier. Les modalités de gestion de la pluriannualité sont définies dans le règlement budgétaire et financier de la Communauté d'agglomération approuvé en 2023.
- **Poursuite de l'amélioration des procédures comptables** (sécurisation, qualité), avec de l'information et l'animation et la formation des agents intervenant dans la chaîne comptable.

DÉPENSES 2025 PAR BUDGET*

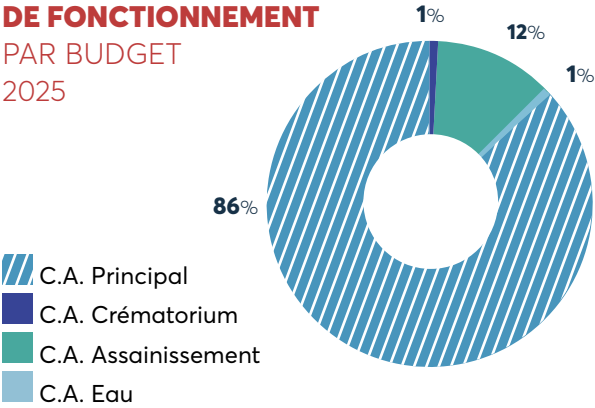
	BUDGET PRINCIPAL	EAU	ASSAINISSEMENT	SPANC	CRÉMATORIUM	TOTAL LIGNE
Dépenses réelles de fonctionnement	51 898 945	580 269	7 463 980	8 541	143 387	60 095 122
Dépenses réelles d'investissement	18 814 707	2 662 750	11 245 230	0	44 325	32 767 012
Dépenses réelles totales	70 713 652	3 243 018	18 709 211	8 541	187 712	92 862 134

*Comptes administratifs 2025 - en euros

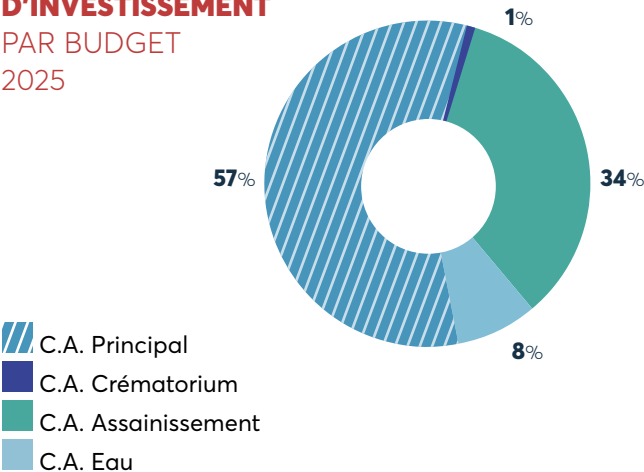
STRUCTURE DES DÉPENSES 2025



STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR BUDGET 2025



STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2025



CHIFFRES CLÉS



RÉFÉRENTS

Gilles DUTHEL
Vice-Président Finances, ressources humaines,
administration générale, commande publique

Oriane BRIAND
Directrice Finances et marchés publics

REMERCIEMENTS

Le nouveau conseil communautaire 2026-2032
a été installé en mars 2026.

La Communauté d'agglomération remercie
tous les élus qui se sont engagés en 2025.

Les membres du Bureau exécutif :

Rémi AURION, Stylite BAUDU-LAMARQUE, Béatrice BERTHOUX, Catherine BUTET, Myriam CADI, Armelle CHEVALIER, Ghislain de LONGEVIALLE, Marielle DESMULES, Jean-Pierre DUMONTET, Gilles DUTHEL, Michel JAMBON, Gaëtan LIEVRE, Fabrice LONGEFAY, Olivier MANDON, Bernard MATRAY, Stéphane PARIZOT, Jean-Charles PERRIN, Catherine RABOURDIN, Thomas RAVIER, Jean-Pierre REVERCHON, Pascale REYNAUD, Michel ROMANET CHANCRIN, Pascal RONZIERE, Gérard TACHON, Michel THIEN, Michel TROUVE.

Les membres du Conseil communautaire :

Keziban AKSU GIRISIT, Jean-Louis ALLIX, Rémi AURION, Stylite BAUDU-LAMARQUE, Angèle BEROUJON, Béatrice BERTHOUX, Muriel BLANC , Patrick BOIRAUD, Catherine BUTET, Myriam CADI, Christine CARANO, Denis CHAUMAT, Armelle CHEVALIER, Françoise CHOLLAT, Marie-Andrée CHOPIN, Ghislain de LONGEVIALLE, Patrice DECEUR, Marielle DESMULES, Delphine D'HARCOURT, Delphine DUBOST STIVAL, Jean-Pierre DUMONTET, Emmanuel DUPIT, Gilles DUTHEL, Christophe ESPASA, Benoît FROMENT, Georges GIFFON, Pascal GIRIN, Martine GLANDIER, Kamel GUIDOUM BOUZIANI, Bernard JAMBON, Michel JAMBON, Geneviève JONARD, Edith LAFORET, Vassili LICI, Gaëtan LIEVRE, LIEVRE Patrick, Fabrice LONGEFAY, Sophie LUTZ, Olivier MANDON, Bernard MATRAY, Michèle MONTAGNIER, Didier MOULIN, Véronique PARIOT, Stéphane PARIZOT, Frédérique PARLIER, Jean-Charles PERRIN, Patrick PHULPIN, Alexandre PORTIER, Sylvie PRIVAT, Catherine RABOURDIN, Thomas RAVIER, Anne REBOULE, Marie-Laure REIX, Jean-Pierre REVERCHON, Pascale REYNAUD, Michel ROMANET CHANCRIN, Pascal RONZIERE, Capucine SEIVE, Gérard TACHON, Michel THIEN.

© 2026

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche-sur-Saône
www.agglo-villefranche.fr





Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
115 rue Paul Bert – 69400 Villefranche-sur-Saône
www.agglo-villefranche.fr

